

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2500 - MERCREDI 6 JANVIER 2016

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les interpellations
ont nettement
baissé à Brazzaville

L'opération Tranquillité 2015, chargée de sécuriser le pays en périodes de Noël et de Nouvel An, a rendu son bilan partiel hier. Selon les premiers résultats, 310 personnes ont été interpellées sur toute l'étendue du Congo dans la période allant du 1er au 3 janvier. On note cependant que le nombre de présumés délinquants pris par la police a nettement baissé à Brazzaville, passant à 67 contre 210 personnes interpellées en période de Noël. La tendance s'est inversée à Pointe-Noire. Le porte-parole de la police y voit les premiers fruits de lutte contre le phénomène des « bébés noirs » dans la capitale. « La lutte contre le phénomène de « bébés noirs » et les violences scolaires se poursuivra, et il n'y a pas de raison que cela soit autrement, même si l'opération s'est arrêtée », s'est engagé Jules Monkala-Tchoumou. [Page 3](#)



Les « bébés noirs »

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La majorité se met en ordre de
bataille, l'opposition s'offusque

La majorité présidentielle

Les partis et associations politiques membres de la majorité présidentielle se mobilisent pour la mise en condition de leur potentiel candidat, en attente de désignation, pour l'échéance du 20 mars prochain. Réuni le 4 janvier en séance de travail, ce groupement politique a statué sur les quotas de leurs représentants respectifs au sein des commissions locales indépendantes des élections dans les différents départements et villes du Congo. De son côté,



Des membres du collectif de l'opposition

un collectif de l'opposition composé, entre autres, de l'UPRN de Mathias Dzon, UDR-Mwinda de Guy Romain Kinoussia et le CAP de Jean Itadi a annoncé hier, au cours d'une conférence de presse, sa non-participation au scrutin du 20 mars prochain qui, pense-t-il, ferait office d'un « tapis rouge » déroulé pour accompagner le président sortant.

[Page 2](#)

PÉNURIE DE CARBURANT

La population
désespérée

Les longues files d'attente des voitures dans les stations-services, preuve de pénurie de carburant dans la ville capitale indignent de plus en plus les populations abusées par

le manque d'informations de ceux en charge de l'aval pétrolier. En effet, habitués à payer la course de taxi à 1000 FCFA, les usagers se voient contraints, à cause de cette pénurie, de déboursier deux fois plus pour les distances habituelles.

Pour les transporteurs, cette attitude se justifie par le coût d'achat d'un bidon de 25 litres qui leur est imposé par les détaillants traditionnellement appelés « Kadhafi ». [Page 3](#)



DIABLES ROUGES

Pierre Lechantre intègre la short
list des entraîneurs en course

Bien qu'arrivée un peu en retard, la candidature du technicien français a retenu l'attention de la commission technique chargée d'analyser les dossiers des candidats à la succession de Claude Le Roy. Pierre Lechantre figure désormais aux côtés de Gernot Rohr, Jacques Santini, Didier Six et Winfried Schaëfer qui attendent la décision finale des techniciens de la Fédération congolaise de football et du département des sports. [Page 16](#)

BONANA 2016

Publiez vos annonces et publicités dans «*Les Dépêches de Brazzaville*», bénéficiez d'une offre exceptionnelle de fin d'année.
* Offre soumise à condition

ÉDITORIAL
Implosion[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Implosion

L'immense espace qui s'étend de la Méditerranée orientale au Golfe Persique et de la Turquie à la Péninsule Arabique est, semble-t-il, en voie d'implosion. Outre le fait que les mouvements islamiques les plus radicaux y font régner la terreur le choc frontal qui oppose, depuis dimanche, l'Arabie Saoudite et l'Iran génère une crise internationale dont nul ne peut dire aujourd'hui ce qu'il sortira demain.

Rappelons, avant d'aller plus loin, que ce dérapage était prévu depuis longtemps et que nous l'avons évoqué ici même, sous des formes diverses, à plusieurs reprises. Fondé sur un antagonisme religieux entre Chiïtes et Sunnites qui remonte aux origines de l'Islam, il ne peut se résoudre ni par la raison, ni par le pragmatisme, ni par la diplomatie. Il est voué à s'aggraver au fur et à mesure que se développe la concurrence économique entre les deux principales puissances de cette partie du monde, que s'accroissent les moyens militaires dont dispose chacune d'elles, que se précisent les ambitions régionales de leurs gouvernants.

S'il est peu probable que la crise actuelle débouche sur un affrontement direct, donc sur une guerre ouverte, il est à peu près certain qu'elle provoquera une déstabilisation durable de cette partie du monde dont les effets se feront sentir rapidement sur l'ensemble de la planète. Pour ne citer que cet exemple l'on voit mal comment un certain désordre ne gagnerait pas rapidement le Golfe persique tout entier avec une déstabilisation générale des Emirats qui le composent et, pourquoi pas, la fermeture du Détroit d'Ormuz par où transite aujourd'hui 30% du commerce mondial de pétrole.

Au-delà des problèmes que ne peut manquer de poser la dégradation de la situation dans cette région, nous devons nous préparer nous-mêmes à une redistribution des cartes sur la table éminemment stratégique de la production et du commerce mondial des hydrocarbures. Selon toute vraisemblance, en effet, le Golfe de Guinée en général, l'Afrique centrale en particulier verront dans les prochains mois leur importance grandir dans chacun de ces domaines.

Comment s'effectuera cette redistribution ? Il est évidemment trop tôt pour le dire, mais préparons-nous y activement car les pays comme le Congo en tireront de grands, très grands profits s'ils savent mettre en valeur leurs propres atouts.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Un collectif des partis de l'opposition refuse de prendre part au scrutin

A la faveur d'une conférence de presse animée le 05 janvier à Brazzaville, trois partis de l'opposition congolaise, à savoir : l'UPRN de Matthias Dzon, UDR- Mwindia de Guy Romain Kinfoussia et le CAP de Jean Itadi, tous signataires de la déclaration du 17 Août 2012, ont refusé de prendre part à l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

Ce groupement de partis a justifié ce refus, par le fait qu'on ne peut pas organiser l'élection présidentielle en moins de trois mois en sachant qu'il faut un recensement spécial, une gouvernance électorale fiable, des cartes électorales électroniques et des observateurs neutres du type CENI, ONU,

Union Européenne. « *La convocation d'une élection présidentielle anticipée, n'est pas la voix la mieux indiquée* », a déclaré en substance le porte-parole de ce collectif Dominique Foufoudoux, avant d'ajouter, « *Participer*

électorale et sa refondation totale avec pour but, l'adoption d'un projet d'accord-cadre, des mécanismes du cadre institutionnel de suivi, de contrôle et d'évaluation de l'exécution des actes de ce dialogue.

« La convocation d'une élection présidentielle anticipée, n'est pas la voix la mieux indiquée »

à une telle élection, c'est accompagner le président de la République en lui déroulant le tapis rouge ».

Devant ce constat, ledit collectif a exigé, la tenue d'un dialogue national inclusif qui se planchera sur la problématique de la gouvernance

L'adoption de la charte de la transition devant s'ouvrir dès la fin du dialogue et l'adoption d'un engagement solennel et de bonne conduite, figurent aussi parmi les revendications de ce groupement des partis de l'opposition.

Jean Jacques Koubemba

La majorité présidentielle est déjà à pied d'œuvre

Les partis et associations politiques membres de la majorité présidentielle ont eu le 4 janvier, une séance de travail axée sur les préparatifs de l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

Ils ont statué sur les quotas des représentants de chaque parti et association au sein des commissions administratives de révision des listes électorales. Sous peu, la coordination nationale de la majorité présidentielle rendra publiques les listes nominatives. C'est la même démarche qui a été adoptée pour les représentants des partis et associations de la majorité présidentielle devant composer les commissions locales indépendantes des élections. Les participants à cette séance de travail ont également fait le



Une vue des participants à la réunion

point du scrutin référendaire du 25 octobre 2015. Outre les manifestations qui ont empêché l'organisation de cette élection dans certaines parties du pays, les membres de la majorité présidentielle ont salué la maturité des Congolais qui ont adhéré à la volonté d'une très grande partie des citoyens de faire évoluer les

institutions de la République. Dans ses discours d'ouverture et de clôture, le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo a exhorté ses collègues à plus de dynamisme et d'engagement, en vue de faire passer dès le premier tour le candidat de la majorité présidentielle.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

Caisse principale : Sorrelle Oba

Caisse principale : Sorrelle Oba

Caisse principale : Sorrelle Oba

Caisse principale : Sorrelle Oba

Caisse principale : Sorrelle Oba

Caisse principale : Sorrelle Oba

Caisse principale : Sorrelle Oba

Caisse principale : Sorrelle Oba

Caisse principale : Sorrelle Oba

Caisse principale : Sorrelle Oba

Caisse principale : Sorrelle Oba

Caisse principale : Sorrelle Oba

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

HYDROCARBURES

Le manque de carburant pénalise à nouveau les Brazzavillois

Il ne se passe plus deux mois d'affilée sans que la pénurie de carburant ne pénalise les activités quotidiennes de la population brazzavilloise. Depuis hier, en effet, on observe des longues files devant des stations-services. Une situation qui affecte non seulement des chauffeurs mais également des usagers qui ont du mal à se déplacer.

Habitué à payer 1000f la course, les usagers sont obligés de déboursier 1500 voire 2000f pour la distance habituelle. « C'est la seule manière pour moi de récupérer mon argent de carburant. Hier, j'ai dû acheter un bidon de 25 litres chez les revendeurs ambulants, appelés « Kadhafi », à 25.000F. Si j'allais à la station, j'y aurais passé la nuit, car il n'y a pas d'essence », a confié un taximan, avant de relever que le peu de

disponible est livré à ceux qui « achètent du jus » aux pompistes.

Cette carence qui ne fait que perdurer n'a jusque-là aucune explication plausible. De la société de distribution aux gestionnaires des stations-services, personne ne donne la moindre explication.

Réagissant à la pénurie qui avait aussi touché, en décembre dernier, Pointe-Noire, ville d'approvisionnement, le directeur interdépartemental

des hydrocarbures, Léandre Jean Blaise Kibassa-Poaty, avait rassuré que la situation allait se normaliser dans un bref délai.

Cette pénurie serait occasionnée, selon lui, par une panne survenue au niveau de la Congolaise de raffinage (Coraf). « Les travaux sont en cours de réalisation jusqu'à ce mois de décembre, période probable de fin des travaux et de démarrage des activités de raffinage. A la suite

de cela, les approvisionnements programmés ont été effectués, malheureusement les caprices du marché et de la logistique n'ont pas permis d'approvisionner le pays dans les délais prévus », avait-il dit.

Pour rassurer la population sur la normalisation de la situation, Léandre Jean Blaise Kibassa-Poaty avait souligné qu'un bateau de cinq mille tonnes d'essence était attendu le 5 décembre et un autre de cinq mille tonnes de Jet et six mille tonnes de gasoil était attendu le 6 décembre. En plus de cela, un bateau de cinq mille tonnes d'essence

et de quatre mille tonnes de gasoil était attendu pour le 10 décembre.

Déjà, avait-il poursuivi, un bateau de Jet A1 venait d'être dépoté pour une capacité de deux mille mètres cubes. D'autres importations, tous produits confondus, sont également attendus dans les prochains jours, ce qui va permettre de revenir à la situation normale avant le redémarrage de la raffinerie.

Si tous ces bateaux étaient réellement arrivés, à quoi est alors due la pénurie de carburant à Brazzaville en ce début du mois de janvier ?

Lopelle Mboussa Gassia

VIE ASSOCIATIVE

Une fondation pour pérenniser les oeuvres de l'ancien président Marien Nguabi

La Fondation Marien-Nguabi pour l'enfance (FMNE) que dirige Marie Thérèse Bidoulo Ingoba, fera sa sortie officielle le 16 janvier prochain au cours d'une cérémonie solennelle qui sera organisée à la préfecture de Brazzaville



Marie Thérèse Bidoulo Ingoba dévoilant les objectifs de sa fondation

« *sieurs enfants issus des familles pauvres venant des horizons différents.* »

Outre l'apport du collectif de la famille, Marie Thérèse Bidoulo Ingoba envisage de signer des accords de partenariat avec d'autres ONG de la place ou de l'extérieur, parmi lesquelles la Fondation Congo assistance à qui elle a déjà adressé une correspondance. « Je pars d'un point A pour arriver à un point B, je n'ai pas encore de gros moyens financiers, mais j'aimerais me faire aider par des gens de bonne volonté, surtout ceux qui ont vraiment beaucoup de penchants pour cet ancien chef d'Etat pour que la fondation puisse décoller », espère l'initiatrice. Pour elle, cette fondation qui porte le nom du président Marien Nguabi qui aimait bien les enfants sans distinction aucune dans tout le pays, est une ONG nationale. Elle sillonnera, a-t-elle annoncé, toute l'étendue du territoire national pour faire connaître aux petits enfants ce qui était le président Marien Nguabi. « C'est une façon pour nous, de pérenniser son action, vulgariser son nom en guise de reconnaissance. Tout le monde commence par l'enfance, on ne peut pas sauter l'enfance pour être adulte. Actuellement les enfants ont perdu les valeurs, ils n'ont plus de respect pour des personnes âgées, ils font ce qu'ils veulent alors qu'un enfant doit se faire encadrer », a conclu la présidente de la FMNE.

Notons que la devise de la FMNE est : Amour-Solidarité-Espoir. Son emblème : le président Marien Nguabi entouré d'enfants.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ PUBLIQUE

La police fait le bilan partiel de «Tranquillité 2015»

310 personnes interpellées dont 180 à Pointe-Noire et 67 à Brazzaville ; cinquante accidents de route dont cinq mortels pour huit décédés, tels sont, entre autres, les faits enregistrés pendant la période allant du 1er au 3 janvier sur toute l'étendue du territoire national

Lancée le 19 décembre dernier à Mayanga, dans le 8e arrondissement de Brazzaville, Madibou, l'opération Tranquillité 2015, visant à sécuriser la période de Noël et du Nouvel An est arrivée à son terme. Le porte-parole de la police, le colonel Jules Monkala-Tchoumou, qui a présenté le 5 janvier, le bilan de la période de fête de Nouvel An, à la presse, s'en est réjoui. « Nous pouvons nous réjouir de ce que les fêtes de fin d'année se sont déroulées dans un climat de quiétude, dans une ambiance festive et sans incident majeur », s'est-il ravi.

En effet, selon le porte-parole de la police, le dispositif sécuritaire mis en place par la police a fonctionné convenablement. Car sur l'ensemble du territoire national, cinq infractions seulement ont été commises par des délinquants organisés en bandes. « Comme vous le savez, nous avons eu à faire encore à quelques manifestations du phénomène bébés noirs, quelques cas de consommation de la drogue, des atteintes aux personnes et aux biens ainsi qu'aux infractions au code de la route », a poursuivi Jules Monkala-Tchoumou.

Commentant les chiffres évoqués, le porte-parole de la police a rappelé que le nombre de 180 personnes interpellées à Pointe-Noire est en nette progression par rapport à celui de la période de Noël. Quant à Brazzaville, les 67 délinquants arrêtés sont moins importants

que ceux de la période de la fête de la nativité, où 210 personnes avaient été mises aux arrêts



Le colonel Jules Monkala-Tchoumou faisant le point de l'opération ; crédit photo Adiac

dont la majorité était des « bébés noirs ». Quant aux autres bandits arrêtés, il y en a eu 29 dans la Sangha, 24 dans la Likouala, quatre dans la Cuvette et deux dans la Cuvette-Ouest. S'agissant des accidents, sur les 50 enregistrés, Brazzaville occupe la première place avec 26 dont un mortel pour trois décédés. Avec onze accidents dont deux mortels pour deux décédés, Pointe-Noire arrive en deuxième position, tout juste devant le Niari qui a enregistré six accidents, causant la mort de deux personnes. Le seul accident de voie ferrée qui s'est produit dans la Bouenza a occasionné la mort d'une personne. Des accidents ont été également signalés dans les départements de la Cuvette et de la Lékoumou sans occasionner des pertes en vies humaines.

Rappelons que le bilan exhaus-

tif de l'opération Tranquillité 2015 sera fait prochainement par le directeur général de la police, le général Jean François Ndenguet. Cependant, le colonel Jules Monkala-Tchoumou a rassuré la population que toutes les missions de lutte

contre la criminalité, de protection des personnes et des biens, de lutte contre l'immigration clandestine, contenues dans cette opération, continueront. « Il est donc du devoir de la police de veiller au bon ordre ; de garantir la paix, la tranquillité et la sécurité ; de protéger les citoyens et leurs biens. La lutte contre le phénomène de « bébés noirs » et les violences scolaires se poursuivra, et il n'y a pas de raisons que cela soit autrement, même si l'opération s'est arrêtée. Le travail doit se poursuivre pour préserver les acquis de cette opération, donner la paix et la sécurité aux Congolais et à tous ceux qui vivent au Congo », a conclu le porte-parole de la police.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date: 06 janvier 2016

Prêt N°: 2000130014482

AAOIN°: 001-2016/PR/MATDGGT/DGGT-CT-CEP

1. Le présent avis d'appel d'offres (MO) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans Development Business en ligne du 13 octobre 2015 en ligne et sur le portail de la Banque (www.afdb.org).

2. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un Prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD) et un Prêt de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) en différentes monnaies, pour financer le coût du Projet d'Aménagement de la Route Ketta - Djoum et de facilitation du Transport sur le corridor Brazzaville - Yaoundé. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre des marchés des travaux d'aménagement de la route Ketta - Djoum, Phase 2: tronçon Sembé - Souanké - Ntam et bretelle Ntam - Alati.

3. La Délégation Générale aux Grands Travaux désignée Organe d'Exécution du Projet invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de la phase 2 suivants :

Implantation du tracé projeté sur le tronçon Sembé - Souanké - Ntam (143 km) et la bretelle Ntam - Alati (28 km);
Débroussaillage, décapage et préparation de

l'assiette; Abattage d'arbres;
Terrassements;
Reprofilage de la plateforme;
Réalisation des couches de fondation de base;
Construction des ouvrages d'assainissement et de drainage; Construction des ponts;
Revêtement en béton bitumineux et en enduit bicouche;
Signalisation verticale et horizontale et la mise en place des équipements de sécurité;
Aménagement liés à la facilitation des transports et de la protection de la

route (poste de pesage, poste de comptage de trafic);
Aménagement de la végétation des talus et la plantation d'arbres ainsi que les mesures d'accompagnement liées à l'environnement.

Place de la République, ex rond point Centre Culturel Français Tel.: +242 222 83 54 60- Fax +242 22 81 65 78
e-mail: contact@grandstravaux.org. Site web: www.grantravaux.org

Les travaux sont constitués en deux lots distincts:
» LOT 1 : Tronçon Sembé - Souanké (80 km);
> LOT 2 : Tronçon Souanké - Ntam (63 km) et bretelle Ntam - Alati (28 km).

Le délai d'exécution de chaque lot est de vingt-huit (28) mois.

La soumission peut porter sur un seul lot ou sur les deux lots à la fois, mais sans cumul de délai

d'exécution.

L'Appel d'Offre International se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque.

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux de:

Délégation Générale aux Grands Travaux
Coordination Technique
Cellule d'Exécution des Projets Routiers BAD
Place de la République - Brazzaville, B.P: 1127
Tél: +242 06 956 86 64 / 05 386 35 32; Fax: +242 222 83 54 60
E-mail: dgggcongo@yahoo.fr
ceprbadggg@yahoo.fr
batoung123@gmail.com

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite, au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cinq cent mille (500.000) Francs CFA ou de sa contrevaletur dans une monnaie convertible.

6. Les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres, Passation des Marchés de Travaux (Droit Civil - Grands Travaux), publié par le Groupe de la Banque africaine de Développement.

7. Toutes les offres, rédigées en langue française et valides pour une période de 180 jours après l'ouverture des plis, doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 02 mars 2016 à 12 heures 30' (heure locale) et être accompagnées d'une garantie de soumission séparément pour chaque lot, d'un montant au moins égal à :

Lot 1 : Deux milliards (2.000.000.000) de F.CFA;
Lot 2 : Deux milliards (2.000.000.000) de F.CFA.

La garantie de soumission doit rester valide 28 jours après l'expiration du délai de validité des offres.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 02 mars 2016 à 13 heures 30' (heure locale) à l'adresse de la Délégation Générale des Grands Travaux susmentionnés.
Toute offre déposée hors délai sera rejetée.

Fait à Brazzaville, le 31 DEC. 2015

Le Coordonnateur Technique,



VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

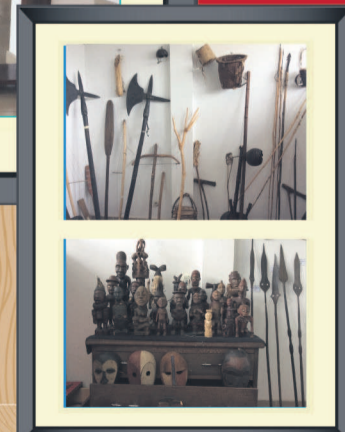
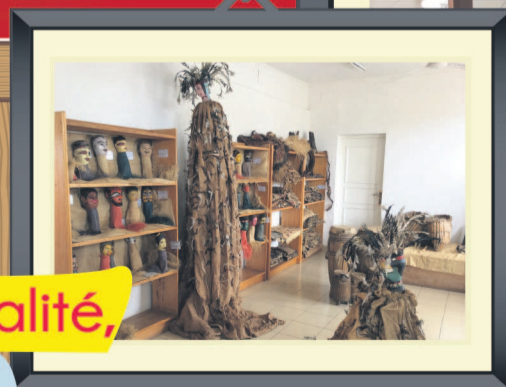
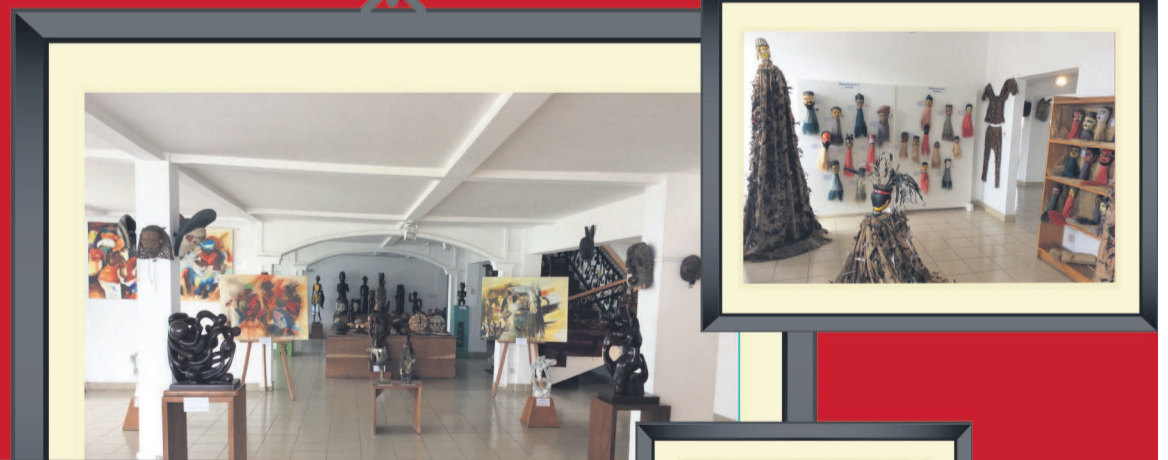
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUES



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CENTRAFRIQUE

Réaction officielle du candidat Karim Meckassoua au premier tour de l'élection présidentielle

Les conditions d'organisation du premier tour de l'élection présidentielle centrafricaine couplée aux législatives ainsi que les opérations de dépouillement et de compilation des résultats sont jugées chaotiques par plusieurs candidats. A Bangui, comme dans d'autres localités du pays, les observateurs décrivent des dysfonctionnements croissants dans la transcription des procès-verbaux, la manipulation des urnes et des bulletins de vote, au point de faire douter les chiffres sortis des urnes. C'est dans ce contexte que l'un des candidats à la présidentielle, Karim Meckassoua, qui dit avoir introduit des requêtes auprès de la Cour constitutionnelle a publié la déclaration que voici :

« Bravant les difficultés matérielles, l'insécurité et les manœuvres visant à les dissuader d'exprimer librement leurs choix, trois Centrafricains sur quatre ont voté lors des élections groupées organisées le 30 décembre 2015. Au terme d'une campagne électorale où j'ai inlassablement appelé mes compatriotes au calme et au courage, je me félicite de ce niveau historique de participation. Il traduit le vœu le plus cher du peuple centrafricain : sortir définitivement des années terribles que nous avons vécues et qui ont manqué de supprimer notre État,

notre indépendance nationale et notre volonté de vivre ensemble.

À présent, chaque responsable politique et public centrafricain doit se montrer digne de cet élan démocratique. Le premier engagement à prendre, c'est celui du respect du vote populaire. Je le prends. Tout mettre en œuvre pour assurer le décompte transparent et sincère des suffrages, tel est notre second engagement.

Depuis le 30 décembre, je recueille quantité de témoignages, de documents et de preuves d'un détournement du vote à Bangui comme en

province. Les suffrages qui me sont attribués en divers endroits s'avèrent souvent ridiculement inférieurs au nombre des citoyens mobilisés dans mes comités de soutien. Des procès-verbaux ont disparu. Des urnes apparaissent étonnamment vides lorsque d'autres se remplissent.

Ces cas fondent les requêtes que je compte déposer devant la Cour constitutionnelle.

Je suis déterminé à ce que leur examen aboutisse.

Je ne vise pas l'annulation du scrutin car ce serait insulter les centaines de milliers de mes compatriotes qui ont sincèrement désigné leurs représentants. Et demain, les mêmes causes susciteraient les mêmes effets. Je demeure cependant un militant farouche de la légalité constitutionnelle et en appelle à la Cour constitutionnelle pour dire le droit, veiller au processus démocratique et juger de la qualité

des travaux de l'Autorité nationale des élections.

Sans cela, les Centrafricains ne se reconnaîtront pas dans celui qui présidera demain à leur destinée. Ceux qui entendent tromper ainsi les électeurs prendront la responsabilité de nouvelles crises qui pourront en découler. Je mettrai toutes mes forces dans la bataille du droit pour éviter cette catastrophe, tout autant qu'une troisième Transition. La confiance doit être rétablie. Le premier tour de l'élection présidentielle doit connaître un dépouillement et une collation des résultats reconnus par tous et certifiés par la Cour constitutionnelle.

Le temps viendra ensuite pour mes électeurs, pour les militants de la réconciliation nationale qui m'ont partout soutenu et pour moi-même de prendre nos responsabilités en prévision du second tour de scrutin. »

Karim Meckassoua

LIBYE

Le groupe l'Etat islamique multiplie des attaques pour s'emparer d'une zone pétrolière

Dans sa propagande, ces derniers mois, le groupe Etat islamique (EI) avait promis de s'emparer de la manne pétrolière en Libye. Et depuis quelques jours, l'organisation terroriste est passée à l'action en menant des attaques contre les principaux terminaux pétroliers d'al-Sedra et de Ras Lanouf, dans le nord du pays, dont la production est à l'arrêt depuis plus d'un an.

Partis de leur fief de Syrte, avec des pickups, lourdement armés, ces djihadistes ont d'abord attaqué par surprise Ben Jawad, une ville située à 160 km à l'est de Syrte et verrou stratégique vers le croissant pétrolier libyen. Auparavant et selon des sources concordantes, plusieurs attaques kamikazes étaient lancées contre les terminaux pétroliers de Ras Lanouf et d'al-Sedra pour ouvrir la voie aux djihadistes. D'intenses combats sont aussi signalés dans cette dernière localité.

La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi, l'ancien leader libyen. En effet, c'est suite à l'intervention de l'OTAN, menée par l'ancien président français Nicolas Sarkozy, qui avait provoqué la chute du guide libyen, que le pays a été livré à lui-même. Résultat : en peu de temps, le désordre s'y est instauré ; le pays est doté de deux gouvernements, l'un, reconnu par la communauté internationale, est situé à Tobrouk, à l'est du pays, et l'autre rejeté, dirigé par la coalition Fajr Libya, à Tripoli. Cette situation s'est soldée par l'insécurité qui y est toujours de mise puisque des groupes armés s'affrontent à travers le territoire libyen pour tenter de contrôler les points stratégiques. D'ailleurs, la présence de l'EI n'arrange guère les affaires du pays. Le risque est que ce groupe armé, qui contrôle des pans entiers de territoires en Irak et Syrie, fait de la Libye son nouveau sanctuaire.

L'EI a profité de ce chaos dans le pays pour y installer progressivement ses bases. L'avancée de l'organisation terroriste inquiète à l'international, où de plus en plus de voix s'élèvent pour appeler à résoudre le plus rapidement possible l'épineux dossier libyen. Aujourd'hui beaucoup d'observateurs vont jusqu'à dire que la Libye est actuellement ingouvernable tant que le chantier est énorme pour restaurer la stabilité.

Nestor N'Gampoula

Les résultats partiels divisent les candidats

Une vingtaine de candidats ont demandé l'arrêt des opérations de dépouillement en cours de l'élection présidentielle du 30 décembre dernier, estimant que les scrutins présidentiel et législatifs qui se sont déroulés dans le pays n'étaient pas crédibles.

Dans une déclaration commune, les intéressés, dont Karim Meckassoua, présenté comme un des poids lourds de l'élection, et Sylvain Patassé, fils de l'ex-président Ange Félix Patassé, ont dénoncé ce qu'ils qualifient de « mascarade électorale » et exigé « l'arrêt » des opérations de dépouillement. « Des défaillances logistiques, des problèmes de fraudes et d'irrégularités » figurent parmi les motifs de contestation. Les signataires de la déclaration ont même refusé « d'être complices de cette masca-

des gens en donnant 5 000 francs aux électeurs pour voter pour tel ou tel candidat, etc. Cela, justement, peut jeter du discrédit sur ces élections », a confié Theodore Kapou, un des candidats.

En attendant les résultats complets qui pourront être disponibles jeudi ou vendredi, les résultats partiels communiqués lundi en fin d'après-midi, ont confirmé l'avance de Faustin Archange Touadéra, ancien Premier ministre (2008-2013) de l'ex-président François Bozi-

qui devance l'une des figures de l'opposition centrafricaine Martin Ziguélé.

La contestation de ces résultats a lieu alors que les observateurs s'accordent pour dire que les élections se sont bien déroulées. Malgré cela, les candidats contestataires, entendent saisir la Cour constitutionnelle mais l'Autorité nationale des élections (ANE) réfute l'idée même de stopper le processus électoral. « Nous avons associé tous les partis politiques au processus. Ils ont même signé un code de bonne conduite. Il faut que les recours passent par les voies légales », a déclaré le président de l'ANE, Julius Ngouade Baba qui s'est dit surpris de la démarche enclenchée par les contestataires.

Dans l'attente des résultats de la présidentielle, Bangui, la capitale centrafricaine est de nouveau sous tension. Et tout le monde craint qu'il en résulte de nouvelles violences dans le pays.

Près de deux millions d'électeurs centrafricains étaient appelés aux urnes, le mercredi 30 décembre dernier, pour élire un nouveau président et leurs représentants à l'Assemblée nationale. Ces élections sont censées sortir le pays de trois années de violences intercommunautaires.

N.N'G.

« Nous avons associé tous les partis politiques au processus. Ils ont même signé un code de bonne conduite. Il faut que les recours passent par les voies légales »

rade électorale ». « Par rapport à ces élections (...), on a trouvé des gens avec 200 cartes d'électeurs, avec des urnes bourrées ou on a acheté la conscience

zé, qui s'est présenté comme candidat indépendant. Pour le moment, il est en tête devant Anicet Georges Dologué mais aussi Jean-Serge Bokassa ou Désiré Kolingba,

AFRIQUE CENTRALE

Le FMI à la rescousse de la zone Cémac

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, a entamé depuis lundi une mission de travail au Nigéria et Cameroun. A Yaoundé, la patronne du FMI entend rencontrer les ministres des Finances de la zone Cémac afin de faire face au défi économique auquel est confrontée la sous-région en raison de la chute du prix du pétrole.

Selon un communiqué de l'institution financière, la directrice de la FMI rencontrera au cours de son séjour dans la capitale camerounaise, le président Paul Biya et les dirigeants du secteur privé du pays. Yaoundé est donc l'étape importante de la tournée africaine de Christine Lagarde, puisqu'un tête-à-tête avec les ministres des Finances des six pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), le 8 janvier, permettra aux parties d'évaluer leur partenariat. « En tant qu'économie la plus importante et la plus diversi-

fiée de la Cémac, le Cameroun est bien placé pour soutenir et renforcer l'élan de l'intégration », a déclaré Lagarde dans le même communiqué.

En effet, les pays membres de la Cémac font face à une situation socio-économique délicate en raison de la chute de l'or noir sur le marché mondial. Presque tous les chefs d'Etat de la sous-région ont, dans leur message de fin d'année à la nation, évoqué la difficile conjoncture liée à cette baisse du prix du baril du pétrole. Une situation ayant provoqué la baisse de la courbe du taux de croissance qui est de

2,4% en 2015 au lieu de 4,2% comme prévu, d'après un dernier rapport de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

A en croire le Comité de politique monétaire de la BEAC qui s'est réuni en mi-décembre 2015, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad, sont tous confrontés cette année à un ralentissement de la croissance dû non seulement au prix du pétrole, mais également en raison des crises militaro-politiques et le terrorisme. Face à ce choc financier, « l'assainissement

budgétaire doit être une priorité », a proposé le FMI. L'institution financière basée à Washington encourage, à cet effet, les autorités nationales à accroître les recettes fiscales, à contenir les dépenses courantes et à hiérarchiser les investissements publics de manière à réduire les déficits budgétaires. Le FMI a proposé enfin la mise en place d'un mécanisme de prêteur en dernier ressort logé à la BEAC afin de soutenir les institutions en difficulté et renforcer la stabilité du système financier de cette partie de l'Afrique.

Au Nigeria, où elle est arrivée depuis lundi, Christine Lagarde a promis accroître les relations économiques avec

la première puissance économique du continent. « Je suis impatiente aux réunions productives avec le président Muhammadu Buhari et avec ses collègues, car ils font face à des défis économiques importants, surtout l'importance des faibles prix du pétrole. Cependant, le Nigeria travaille dur pour améliorer son environnement des affaires, promouvoir des opportunités de croissance dans le secteur privé et renforcer la cohésion sociale, tous domaines où le gouvernement a un rôle important à jouer », a-t-elle déclaré. Rappelons que cette mission en Afrique de la patronne du FMI s'achève le 9 janvier prochain.

Fiacre Kombo



ANNONCE

CORLAY CAMEROUN S.A. est une filiale du groupe **MRS HOLDINGS**, leader dans le stockage, la distribution et la vente au détail de produits pétroliers en Afrique de l'Ouest et du Centre. Un bref aperçu des actifs du Groupe MRS est disponible à l'adresse ci-après : www.mrsholdings.com

CORLAY CAMEROUN S.A. possède un réseau de plus de 120 stations-services, un important portefeuille de clients industriels, des actions dans la Société Camerounaise Equatoriale de Fabrication des Lubrifiants (SCEFL) basée à Douala au Cameroun, et un contrat d'exclusivité pour la représentation et la commercialisation des lubrifiants de marque **CHEVRON-TEXACO** en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Dans le cadre du développement de ses activités en Afrique Centrale et plus particulièrement au Congo, **CORLAY CAMEROUN S.A.** recherche des distributeurs de lubrifiants pouvant remplir les conditions suivantes :

- Avoir des capacités financières afin de pouvoir commander les lubrifiants des marques **MRS** et **CHEVRON-TEXACO**, selon les différentes applications (graisses, huiles pour moteurs/boîtes de vitesse/hydrauliques/engrenages etc.) et en quantité suffisante pour satisfaire les besoins du marché local congolais,
- Avoir un entrepôt de stockage afin de pouvoir stocker des lubrifiants en fûts, en cartons, en seaux et en cubitainers, y compris du vrac,
- Avoir des capacités logistiques et une organisation permettant de pouvoir livrer ces produits dans tout le Congo.

Toute entreprise / personne intéressée est priée d'envoyer son dossier de candidature, A l'attention du «Business Development Manager» par courrier DHL à l'adresse suivante :

114, Boulevard de la Liberté - B.P. 214 Douala Cameroun
Téléphone : 00 237 6775 296 813 Email : amouelle@mrsholdings.com



BENIN | CAMEROUN | COTE D'IVOIRE | GUINEE | NIGERIA | SENEGAL | PANANA | SUISSE | TOGO

VENTE

Voiture de marque Toyota Yaris «Gasol» en super bon état.
Prix : 4 millions de FCFA
Contact : 06 666 70 65

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Ganga Massengo Alphonse, je désire désormais être appelé Nganga Massengo Alphonse lah-Dhibi.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

NÉCROLOGIE

L'amicale des agents de la Banque congolaise d'habitat (BCH) a le profond regret d'annoncer au personnel et

aux clients, le décès inopiné de leur collègue, amie et soeur Mme Ombili née Osseke Pamela Arlette, décès survenu le 1^{er} janvier 2016 à 3h20 au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à l'OCH (derrière le château d'eau du CHU). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

**MÉDIAS**

Michael Peters : «Africanews est la première organisation qui fournira une information d'une perspective panafricaine »

Africanews, une « nouvelle voix » pour l'Afrique, a procédé au lancement de son digital mondial, via ses réseaux sociaux, et son application communautaire et interactive « Story Hunters », le 4 janvier à Pointe Noire au Congo.

Pour le président du Directoire d'Euronews et président d'Africanews, Michael Peters, qui était entouré de 85 journalistes de 15 nationalités d'Afrique subsaharienne et de l'équipe dirigeante, « c'est un jour clé dans l'histoire du groupe ». Il a remercié ses équipes pour leur implication au lancement de ce nouveau média interactif et multilingue. Africanews qui se veut une chaîne d'information internationale couvrira l'actualité africaine et mondiale d'une perspective panafricaine, simultanément en français, en anglais et partiellement en swahili grâce à une information fiable et indépendante. Michael Peters a qualifié la croissance africaine d'une source inestimable d'information dans un continent qui regorge de talents mais qui manque d'espace médiatique capable de les mettre en valeur. Puis il a présenté la mission d'Africanews : « servir l'objectif d'indépendance et la promotion de la diversité [...] la première organisation qui fournira une information d'une perspective panafricaine et un lieu dédié à tous les talents africains ». Michael Peters notait récemment que la demande de l'information impartiale n'est pas

satisfaite. Il rappelait qu'Africanews n'est pas Euronews Africa. « *Editorialement indépendante d'Euronews et de tout agenda politique ou idéologique, Africanews est conçue pour être le premier service d'information panafricain* », avait-il souligné.

Riche par la diversité de ses supports, journaux, rubriques et magazines, Africanews compte relayer la créativité, les idées et les perspectives de l'Afrique subsaharienne en pleine croissance, autour de quatre domaines, l'information, l'économie, le sport et la culture.

L'une des grandes nouveautés d'Africanews, sera le « Story Hunters ». Il s'agit de faire des téléspectateurs et des internautes des chasseurs d'information. Ils pourront envoyer leur information à l'équipe chargée de sélectionner les meilleures contributions, qui pourront être intégrées au programme pour leur originalité ou pour leur pertinence. Ce qui permettra aux Africains à la fois d'écrire et de prendre part à l'histoire. Africanews va aussi mettre en avant les avantages d'une Afrique digitale et numérique.

Voir le site : africanews.com

Noël Ndong

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DELEGATION GÉNÉRALE AUX GRANDS TRAVAUX DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX GRANDS TRAVAUX

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

Projet d'aménagement de la route Ketta-Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé-Brazzaville, Phase 2. Secteur : Transport

Référence de l'accord de financement: Prêt N°2000130014482
N° d'Identification du Projet: P-Z1-DB0-167
DATE: 06 janvier 2016.
AMI No: 001-2016

1. La République du Congo a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route Ketta - Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé-Brazzaville, Phase 2, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes au titre de ce prêt pour financer les contrats de Consultant pour le Contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage de la section Sembé - Ntam (143 km) et la mise en œuvre du programme de gestion environnemental et social.

2. Les services prévus sont divisés en deux contrats distincts:

- Lot 1 : le tronçon Sembé - Souanké (80,2 km);
 - Lot 2 : le tronçon Souanké - Ntam (62,8 km) avec la bretelle Ntam - Alati (28 km).
- Tout consultant intéressé peut se positionner pour un seul lot ou pour les deux à la fois, mais avec des propositions distinctes.

Le délai d'exécution pour chaque lot est de 30 mois et le démarrage des missions est prévu au troisième trimestre de 2016.

3. La Délégation Générale aux Grands Travaux ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE), invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Délégation Générale des Grands

Travaux. Tel: 222-83-54-60 Fax: 222-81-35-78 Email : contaet@grandstravaux.org

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Politiques de passation des marchés du groupe de la Banque Africaine de Développement », qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 10 février 2016 à 12 heures 30 minutes (heure locale) et porter expressément la mention:

« Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ketta-Djoum, Phase 2 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage de la section Sembé - Ntam (143 km), lot no..., tronçon (...km) »

À l'attention de: Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux

Délégation Générale aux Grands Travaux
Coordination Technique

Cellule d'Exécution des Projets Routiers BAD, 5^{ème} étage nord 516

Place de la République (Ex Rond-point CCF)

BP: 1127 ; Tél. : (+242) 22 281 35 78 ;

Fax : (+242) 22 283 54 60 ;

E-mail: ceprbaddggt@yahoo.com;

batoung123@gmail.com;

contact@grandstravaux.org;

Fait à Brazzaville, le 31 DEC. 2015

Le Coordonnateur Technique,

Oscar OTOKA.



NOUVEAUX SIÈGES : NOUVELLE DYNAMIQUE

Ouverture des Caisses Locales MUCODEC Impfondo, Sibiti et Madingou

Acteur majeur de la vie économique de notre pays, les MUCODEC poursuivent leur développement vertigineux et leur croissance inexorable, accompagnant ainsi tous les congolais quel que soit leur lieu d'habitation dans la concrétisation de leurs projets. Aujourd'hui les MUCODEC sont visibles partout, sur l'ensemble du territoire national et au plus près de ses sociétaires. Cette proximité se matérialise également par le développement et l'aménagement de ses agences qui s'érigent fièrement dans le paysage congolais. Fidèle à ses valeurs, la Fédération des MUCODEC a procédé à l'inauguration des Caisses Locales d'Impfondo le vendredi 27 novembre dans la Likouala, de Sibiti le jeudi 10 novembre dans la Lékoumou et de Madingou le vendredi 11 décembre dans la Bouenza. Ces nouveaux

locaux et ces beaux édifices qui s'harmonisent et se fondent parfaitement au paysage architectural de ces localités, sont aussi la matérialisation d'une aventure qui dure depuis 31 ans, dans la continuité de l'histoire de notre pays.

Les bâtiments abritant les agences MUCODEC à l'ergonomie innovante allient modernisme et convivialité favorisant ainsi un accueil chaleureux.

Le Directeur Général des MUCODEC **Dieudonné NDINGA** le souligne d'ailleurs dans ses différentes adresses : « Les MUCODEC sont aujourd'hui un label, l'architecture de nos Caisses Locales est le signe d'une certaine rigueur, de la recherche de l'excellence et l'affirmation de notre professionnalisme. Le plan type et la qualité de nos constructions contribuent

au rayonnement des MUCODEC à travers le pays. Nos bâtiments se dressent fièrement dans le paysage Congolais et n'échappent pas au regard averti des concitoyens ».

Célébrées dans la liesse et sous le signe de la convivia-

... Caisses Locales modernisées
en 10 ans
.... Milliards de FCFA investis

lité, ces trois inaugurations ont connu la participation massive des sociétaires d'Impfondo, Sibiti et Madingou qui ont répondu promptement à l'invite de leurs Caisses. Auprès d'eux, les Préfets, Sous-préfets et Maires de ces localités, ainsi que de nombreux responsables d'entre-

prises ont honoré de leur présence les cérémonies. Venus de Brazzaville, les membres du Bureau Fédéral, présidé par **Roger BOUDIMBOU**, ainsi que les cadres de la Direction Générale, conduit par **Dieudonné NDINGA**, se sont relayés afin de présenter officiellement les nouvelles Caisses Locales du réseau MUCODEC, Impfondo, Sibiti et Madingou.

Ces nouvelles constructions sont issues de la phase III du plan de construction et d'amélioration des Caisses Locales MUCODEC. Ce programme de modernisation des 53 Caisses Locales et Points de ventes que compte le réseau MUCODEC pour 350 000 membres est conduit depuis une dizaine d'années pour un budget total de millions de FCFA, soit un total de nouvelles agences sur la période 2005-2015.

MUCODEC Impfondo « Fer de lance » de la conquête des MUCODEC dans le département de la Likouala



« La construction d'un bâtiment est l'un des signes de vitalité d'une localité, inaugurer la nouvelle Caisse Locale MUCODEC Impfondo, est un geste rempli de sens, en ce que nous avons été les premiers à croire en cette localité pour y implanter une agence », a dit **Dieudonné NDINGA**, Directeur Général des MUCODEC, dans son allocution à l'inauguration de la Caisse Locale Impfondo. C'est pour dire la priorité que les MUCODEC accorde depuis toujours à ce département de la Likouala et à la localité d'Impfondo en particulier.

Cette Caisse Locale est emblématique à bien des égards :

- d'abord parce qu'elle permet de créer des conditions d'accueil et de travail idéales pour les sociétaires d'Impfondo et pour les élus et salariés de cette Caisse Locale ;
- ensuite, par son ouverture sur la ville et les populations, elle conforte la position des MUCODEC au cœur de la Likouala ;
- Elle s'étend sur 193 m², avec une cour de 84m² et un passage bétonné de 15m. Elle comporte 15 pièces dont un hall d'attente de 65m², 3 bureaux, 2 guichets, 1 salle de réunion et des espaces techniques. Le coût des travaux par m² aménagé est de 456 000 FCFA, financé sur fonds propres MUCODEC. La Caisse d'Impfondo associe également un espace pour l'accueil et des bureaux,
 - Un espace d'accueil, pour recevoir et renseigner. Mais aussi pour réaliser toutes les opérations courantes (retirer de l'argent, effectuer des versements, consulter ses comptes, éditer un relevé...),
 - Un espace conseil (bureau du gérant), pour accompagner chaque sociétaire et l'aider à mener à bien tous ses projets.

MUCODEC SIBITI « Fleuron » des MUCODEC dans le département de la Lékoumou

Les MUCODEC, une institution qui maintient son ancrage territorial

Implantées depuis plus de 26 ans dans le département de la Lékoumou, la Caisse Locale Sibiti compte près de 2383 sociétaires, pour une épargne gérée de 1 085 000 000 FCFA, une production crédit de 374 000 000 FCFA et un encours crédit de 597 000 000 FCFA. Son fonctionnement est assuré par une équipe composée de : trois salariés, dont un Gérant et deux collaborateurs et de dix élus, membres du Conseil d'Administration.

Les MUCODEC ont développé dans la communauté urbaine de SIBITI, une relation durable avec les habitants et les entreprises locales. Cette relation de confiance se concrétise en effet, « Le sociétaire inscrit au numéro un est encore actif jusqu'à ce jour ; il s'agit de M. Antoine MOUTSOU, Secrétaire du Bureau du CA actuel ; sa fidélité aux MUCODEC demeure exemplaire. » précisait le Président de la Caisse de SIBITI **Flaubert MBANI Iors**



de son discours à l'inauguration de la dite Caisse.

Ainsi, les MUCODEC ont su maintenir leur ancrage territorial, en adoptant une démarche d'institution mutualiste, fière de ses valeurs et de ses origines agricoles. Partenaire fiable, elles sont un acteur majeur de l'économie de la région, et participe efficacement au développement de notre pays.

Une institution performante, dynamique et rentable La Caisse Locale MUCODEC Sibiti a connu une évolution constante, jusqu'aux événements socio politiques de 1998. Elle a été alors délocalisée à Pointe-Noire, puis à Nkayi. C'est le 18 Mars 2003 qu'elle a été ramenée à Sibiti, où elle était logée dans le bâtiment de l'ancien magasin OFNACOM, et puis dans les bureaux de la MUGEF, suite aux travaux de la municipalisation accélérée de Sibiti 2014.

C'est justement pendant cette municipalisation que se faisaient les travaux de construction de ce bâtiment. Avec des résultats en progression, la MUCODEC Sibiti dispose de moyens lui permettant de poursuivre ses ambitions. En effet, la Caisse Locale MUCODEC Sibiti participe activement à irriguer l'ensemble des activités de son territoire. Elle soutient les initiatives économiques locales en donnant aux artisans, commerçants et jeunes entrepreneurs les moyens de réaliser leurs projets.

MUCODEC MADINGOU « Berceau » des MUCODEC dans le département de la Bouenza

Née de la coopération engagée par le Gouvernement congolais avec le CICM (Centre International du Crédit Mutuel) et la Mission Française, la Caisse Locale Madingou à 31 ans d'existence. À l'origine de cette aventure, qui débuta en 1981, des petits producteurs agricoles créent sous l'égide du CICM, une coopérative dénommée COOPEC. Celle-ci se transforme en établissements de Crédits Mutualistes dès 1989 et devient ainsi Mutuelles d'Epargne et de Crédit (MUCODEC), un réseau mutualiste, identique au Crédit Mutuel français.

C'est donc le 04 juin 1984 que fut créée la Caisse Locale MADINGOU. Naguère située sur l'avenue de la Gare (Madingou gare), la nouvelle Caisse Locale Madingou a ouvert ses portes le 09 mars 2015, Sise ancienne route nationale, à côté de la Gendarmerie (à Madingou poste).

Naissance d'une CLM

Des temps forts ont animés l'inauguration de la Caisse Locale MUCODEC Madingou. Après les allocutions du Directeur Général et du Président Fédéral succèdent la coupure du ruban symbolique par le Directeur de Cabinet du Préfet de la Bouenza, lui-même sociétaire des MUCODEC. Le bâtiment abritant la Caisse Locale Madingou est flambant neuf. Situé au cœur de la communauté urbaine Madingou, il possède un cadre spacieux et moderne qui représente à travers son plan type, la véritable dimension des Caisses MUCODEC de l'intérieur du pays. En effet, le bâtiment, s'étend sur 173 m², avec une cour de 199m².

Un enracinement mutualiste fort
-La MUCODEC Madingou compte près de 2590 sociétaires, détenteurs sous forme de parts sociales, d'une partie du capital de leur Caisse Locale.
-Régulièrement informés de la vie de l'entreprise, ils sont eux-mêmes représentés par près de 10 administrateurs élus, en prise directe avec le tissu économique local.

Il comporte 15 pièces dont un hall d'attente de 36m, 3 bureaux, 2 guichets, 1 salle de réunion et des espaces techniques. Le coût des travaux par m² a coûté 1 916 000 FCFA le m et financé totalement sur fond propre MUCODEC.

Pour la petite histoire, la CLM Madingou représente le berceau des MUCODEC. En effet, c'est à Madingou que fut créée la première Caisse Locale du réseau MUCODEC. De toutes les nouvelles Caisses Locales MUCODEC, l'inauguration de celle-ci est sans doute la plus symbolique..

Pour relever le caractère émouvant de cette cérémonie, le Président Fédéral des MUCODEC **Roger BOUDIMBOU** a tenu à rendre hommage à cette Caisse mère au travers de son discours à l'inauguration de la Caisse Locale MUCODEC Madingou « En m'exprimant ainsi, au delà de cette cérémonie, je voudrai rendre un hommage mérité aux



pionniers de notre Institution Financière Mutualiste qui, il y a 31 ans, ont cru en un idéal, celui de se soutenir réciproquement en admettant que « tous pour un, un pour tous » pouvaient mettre ensemble leurs épargnes et financer les micro crédits susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à la postérité. Aujourd'hui, encore plus proche de vous, des caisses ayant vu le jour en même temps que la vôtre ont été fermées faute de rentabilité. Les sociétaires, les élus et les salariés de la CLM Madingou ont gardé allumé le flambeau. Je les en félicite vivement ».

Un model de développement

Implantées au Congo depuis plus de trois décennies, les MUCODEC sont constituées à ce jour de 53 Caisses Locales et Points Ventes répartis sur l'ensemble du territoire national et 336 000 sociétaires, 824 personnes œuvrent aux quotidiens des MUCODEC dont 324 élus bénévoles. Le réseau des MUCODEC a collecté auprès de ses membres 163 milliards de FCFA à ce jour, et notre encours de crédits est de 89 milliards de FCFA. Nous avons octroyé 76 milliards de crédits en 2014 pour 103 000 demandes accordées, en 2015, la même tendance va être poursuivie.

Inspiré du model mutualiste français, Les MUCODEC ont repris un principe simple : associer des personnes physiques au sein d'un ensemble coopératif, afin de garantir collectivement les prêts individuels accordés aux sociétaires. Les MUCODEC ont réussi en trente d'existence à :

- Valoriser et mettre en relation des ressources et savoir faire locaux ;
 - Améliorer la situation des jeunes diplômés en matière d'emploi et de revenu ;
 - Décupler la croissance économique au Congo ;
 - Satisfaire les besoins et aspirations des congolais par la bancarisation du plus démunis.
- Par le biais de ses Caisses Locales, elles participent au développement de projets locaux ou régionaux, souvent à vocation citoyenne, ce qui lui confère le statut d'acteur de développement. Les MUCODEC sont assurément dans l'horizon bancaire de notre pays un model de développement qui fait l'unanimité. Elle totalise 31 ans d'existence, c'est la preuve de sa solidité, de sa fiabilité et c'est un gage de sérieux. Cette institution redonne fierté aux congolais et son développement tend à prouver qu'il y a dans notre pays des entreprises qui perdurent et qui croissent. Nous leur souhaitons longévité et que cette aventure débutée il y a de cela 3 décennies dure !!!!

FRANCE

SDA se met en mode campagne présidentielle

Vendredi 1er janvier à Paris, Synergies et Développement de l'Afrique -SDA- a réuni son bureau exécutif, au menu : l'intérêt de la campagne présidentielle et l'apport-citoyen sous fond de la nouvelle République.

Au cœur de cette réunion conduite par William Bongho, président de SDA : mise en valeur et soutien du cheminement et de l'arrimage démocratiques du Congo dont l'annonce de l'élection présidentielle par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, est une illustration convaincante. « *Ce qui signe la maturité politique du peuple congolais et de ses acteurs politiques* », apprend-on du bureau de SDA qui avait déjà mis en place, lors des consultations nationales, une plateforme associative le Congo D'abord, le Peuple Avant Tout en sigle CDPAT, ayant participé au dialogue de Sibiti.

« *A travers CDPAT, nous avons acquis une place de choix, en portant aux sphères politique, société civile et médiatique congolais, le message de dialogue, de fraternité et d'espérance. Désormais, il nous paraît judicieux de mettre cette dynamique du vivre ensemble et du bâtir en commun, au service de l'intérêt général. C'est ainsi que nous soutenons l'avènement de la nouvelle République. Pour ce faire, nous devons continuer à accompagner le chef de l'Etat dans sa démarche de transformation politique, sociale et économique, en s'appuyant sur les*

recommandations du comité national du dialogue social », a affirmé le président de SDA. Et de rajouter que les demandes d'adhésion à CDPAT affluent chaque jour. « *La plus récente est celle de la plateforme des associations-mutuelles et groupements coopératifs des Sous-préfectures du Pool-Nord* », précise-t-il.

Depuis l'annonce de la tenue des élections prévues le 20 mars, les acteurs politiques, les structures associatives et les citoyens sont dans les starting-blocks. Pour la coordination de CDPAT, il n'est pas question d'attendre la date d'ouverture officielle de la campagne pour la mise en ordre de mobilisation de ses membres et sympathisants. « *Nous franchissons-là le Rubicon et entrons en plein dans le champ de la bataille politique, avec tout ce qui s'y rattache, en visant, avec conviction et pragmatisme, le passage du « Dire au Faire ». Ainsi, un certain nombre d'actions de mobilisation, sous différentes formes participatives, qui étaient initialement prévues pour faire suite au résultat du référendum constitutionnel, seront mises en branle pour embrayer sur la campagne présidentielle* », a expliqué William Bongho.

Au niveau de la France, CDPAT



Vue partielle des Membres de CDPAT à la sortie d'une séance de travail Crédit photo : Sans

travaille à la création des synergies avec d'autres structures associatives et des personnalités qui militent pour le développement et le progrès social du Congo, afin de fédérer les énergies pour les mettre au service de l'intérêt général. Redoutant un probable rejet d'une telle démarche patriotique de la part d'une frange de Congolais de l'étranger, William Bongho a insisté sur l'enjeu majeur d'un Congo

en paix et le maintien d'une cohésion nationale.

Dans le même esprit, fidèle à sa démarche d'ouverture, de dialogue, et la volonté permanente de porter haut le flambeau du Congo, la coalition SDA/CDPAT organisera une causerie-débat sur le thème : « *Citoyenneté et nouvelle République* », à la Maison de la Mutualité à Paris, fin janvier, confient les organisateurs.

Et de préciser que l'objectif, c'est d'échanger, de confronter les points de vue dans le respect des uns et des autres afin de tracer le sillon pour l'avenir du pays.

« *Cette libre expression avec un accent pédagogique, fait sens à l'esprit du citoyen-acteur et nous installe progressivement dans la nouvelle République* », indique le bureau de SDA.

Antoine Daniel Kongo

REMERCIEMENTS

M. Laurent et Mme Joseph Btseke, Alphonse Mitsono, Evelyne Eponga, Pauline Mbete, Thomas Alinabeka, Pierre-Luc Lokiorina et Guy Makambala remercient sincèrement parents, amis, connaissances ainsi que les frères d'armes qui les ont assistés moralement, financièrement et physiquement lors du décès inopiné de leur regretté fils et frère (en service à la DGSP), Jack Laurent Barthel Botseke, survenu le 22 décembre 2015 et dont l'inhumation a eu lieu le 30 décembre 2015 à Brazzaville.

Qu'ils trouvent ici leurs marques de sympathie. Jack Laurent, ton sourire nous manque et nous ne t'oublierons jamais. Dieu a donné et Dieu a repris. Qu'il soit loué ! Amen !



Ntsayouolo Siméon, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille remercient parents, amis et connaissances pour leur soutien multiforme lors du décès de leur fille et petite-fille, Germany Ntsayouolo, survenu à Brazzaville le 24 décembre 2015 à l'hôpital de Talangai des suites d'une longue maladie.

Qu'ils trouvent ici leurs marques de sympathie. Pour la Gloire de Dieu.



Les Chants d'ombre, nouvelle maison d'édition pour les auteurs du Bassin du Congo

La nouvelle maison d'édition à compte d'éditeur, Chants d'ombre, entend répondre à l'appétit grandissant des écrivains du Bassin du Congo, où qu'ils se trouvent.

L'idée est née d'une frustration : nombre d'auteurs et écrivains peinent à se faire éditer en France. Alors, le littéraire Itoua-Ndinga, professeur des universités et écrivain, ne craint pas un secteur aussi conservateur et en crise, ne laissant aucune place aux petites structures. La nouvelle maison d'édition les Chants d'ombre - en référence à l'œuvre de Léopold Sédar Senghor, pour lequel le chant exprime une spécificité culturelle en Afrique - où la création littéraire reste essentiellement orale et se transmet souvent en chantant - se lance dans l'aventure sans le moindre soupçon du doute. Il faut dire que le fondateur baigne lui-même depuis longtemps dans la littérature. Il est, en effet, l'auteur de deux romans et de deux pièces de théâtre, œuvres parues en France. « *Notre décryptage a été réalisé et nous sommes en mesure d'apporter notre*



Itoua-Ndinga Crédit photo : sans curiosité et notre audace à proposer à ceux qui osent en écrivant ».

Au-delà des motivations personnelles, afin de répondre à un lectorat avide de sa littérature, bravant un contexte économique peu favorable, le créateur arrive dans l'édition avec des idées adaptées aux auteurs. Il estime que le métier nécessite un accompagnement total où il faudrait : entretenir des liens étroits avec les auteurs ; créer une proximité avec les libraires ; défendre les ouvrages à tous les ren-

dez-vous du livre ; créer un prix d'excellence au nom des Editions Chants d'ombre. « *Nous nous occuperons de chaque auteur jusqu'à lui offrir plus de chances d'être lu* », avance Itoua-Ndinga.

La ligne éditoriale : « *publier des textes appartenant aux différents genres littéraires. Les manuscrits sélectionnés s'inscriront dans une logique où nous entendons donner leur chance à quelques œuvres auxquelles nous croyons. Pour la fabrication, les Editions Chants d'ombre prévoient d'apporter un soin minutieux au design de ses livres assorti de prix de vente au public ajustés à la politique d'accès populaire au livre* », confie le créateur des Editions Chants d'ombre qui bénéficieront de l'accompagnement d'une revue du même nom et d'un Café littéraire à Brazzaville et à Paris. Les premières publications sont prévues dès le premier trimestre de 2016 avec l'ambition, au terme de l'année, de boucler le cru annuel par une dizaine de livres.

A.D.K.

CINÉMA

Des réalisatrices africaines se donnent rendez-vous au Festival Tazama

La troisième édition du Festival Tazama débute le 6 Janvier à l'Institut français du Congo. Plateforme d'échanges, de rencontres et de partages, ce festival a pour particularité de faire appel aux femmes qui acceptent de servir une cause : la lutte contre le cancer.

Tazama qui, en langue swahili signifie «voir», donne à réfléchir sur la nécessité, pour les artistes africains, de se mobiliser et soutenir les efforts entrepris par les associations existantes en Afrique. « Voir donc, au sens de constater un fléau et contribuer à son éradication. Un festival qui réunit le public et les femmes cinéastes porteuses de messages forts », a souli-

gné Claudia Haidara Yoka, la directrice dudit festival. Celui-ci réunit des femmes cinéastes pour laisser transparaître la générosité de cœur de personne que le

« Comme si le talent ne suffisait pas, il existe de femmes réalisatrices, actrices, monteuses, régisseuses, décoratrices, maquilleuses, costumières, qui s'affichent pour une cause juste en Afrique : la lutte contre le cancer »

public ne connaît qu'au travers du petit ou grand écran. « Comme si le talent ne suffisait pas, il existe de femmes réalisatrices, actrices, monteuses, régisseuses, décoratrices, maquilleuses, costumières, qui s'affichent pour une cause juste en Afrique : la lutte contre le cancer », a-t-elle poursuivi.

Cette troisième édition organisée sous le thème « Femmes africaines : du leadership au pouvoir », connaîtra la participation des figures féminines d'exception comme Maimouna Ndiaye, Fanta Régina Nacro, Ilyasah Shabazz, Mariam Kaba, Wabei Siloywe et Naky Sy Savané.

Hermione Désirée Ngoma

ITALIE

Filippo Grandi à la tête du HCR

En pleine crise mondiale des réfugiés, l'Italien va prendre en charge les dossiers brûlants laissés par le Portugais Antonio Guterres

Il n'y a certainement pas d'instant privilégié pour un diplomate de prendre en main une organisation internationale, mais l'Italien Filippo Grandi arrive aux commandes du HCR à un moment délicat. Tout comme pour les vagues de migrations de la guerre au Vietnam, des boat-people haïtiens ou des balseros cubains, le monde est aujourd'hui confronté à la plus grave crise humaine jamais enregistrée depuis la Deuxième guerre mondiale. Fuyant guerres et instabilités en Syrie, en Irak ou en divers endroits d'Afrique, une vague de migrants évalués en millions, afflue surtout vers l'Europe. Parmi eux, une bonne part sont des demandeurs d'asile. C'est vers eux, en particulier, que s'orientent l'action et la justification d'une organisation des nations-unies comme le HCR, le Haut-commissariat pour les réfugiés. L'immensité de la tâche a parfois fait douter de son efficacité, et a souvent « noyé » son engagement pourtant décisif, le faisant ressembler à la goutte d'eau dans la mer des crises. Mais le HCR est pourtant devenu l'évocation d'un peu de dignité sur les théâtres de toutes les barbares du monde, l'assurance au moins d'un peu de nourriture en périphérie des guerres, d'une protection certaine

pour qui fuit la guerre.

C'est cet organisme, créé en 1950, cinq après la fin de la Deuxième guerre mondiale pour donner à la jeune ONU à peine formée de faire face (pour un mandat de trois ans !) aux millions de personnes errant à travers l'Europe dévastée, que M. Grandi va diriger. Il va succéder au Portugais Antonio Guterres qui occupait cette fonction depuis 2005. A 58 ans, dont de nombreux passés au service de la diplomatie de son pays et de l'ONU (notamment au Soudan et en Rd Congo, pour ne parler que de l'Afrique),

« J'espère que - en travaillant avec les gouvernements, la société civile et d'autres partenaires - nous ferons des progrès pour garantir la protection internationale et l'amélioration des conditions de vie de millions de réfugiés, déplacés internes et personnes apatrides »

l'Italien ne veut pas s'entretenir d'illusions tant la tâche que doit affronter l'organisation est vaste.

Il note, d'emblée, que « la combinaison des multiples conflits, des déplacements de masse, des nouveaux défis dans le domaine de l'asile, d'un écart de financement entre les besoins humani-

taires et les ressources, et de la montée de la xénophobie, est très dangereuse ». Dans

un contexte rendu encore plus délicat par un manque criard de fonds, il va s'atteler à venir en aide à une partie des 60 millions de personnes à travers le monde chassées de chez elles par les guerres et les persécutions.

Le HCR a d'ores et déjà reconnu qu'il s'agit-là du chiffre le plus haut de l'histoire car, en comparaison, la Deuxième guerre mondiale n'avait fait 'que' 50 millions de déplacés.

« J'espère que - en travaillant avec les gouvernements, la société civile et d'autres partenaires - nous ferons des progrès pour garantir

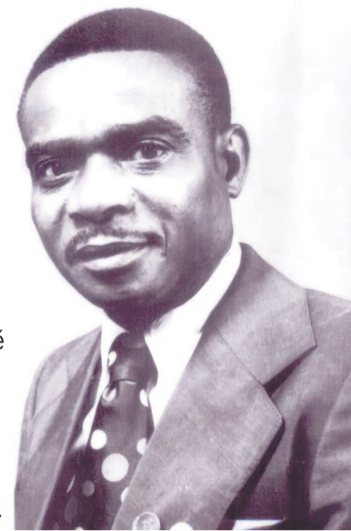
la protection internationale et l'amélioration des conditions de vie de millions de réfugiés, déplacés internes et personnes apatrides », a souligné Filippo Grandi. Son choix « récompense » merveilleusement l'Italie, un pays devenu synonyme de fortes pressions migratoires par son flanc maritime sud.

Lucien Mpama

IN MEMORIAM

29 décembre 1995 - 29 décembre 2015, voici 20 ans, jour pour jour que Sathoud Victor-Justin, ancien ministre de la fonction publique et du plan de la 1^{ère} République, ancien parlementaire et commissaire du gouvernement du Niari, a été rappelé à Dieu à l'âge de 66 ans.

En ce triste anniversaire de la disparition de son cher tendre époux, la veuve Monique Joséphine Sathoud, a organisé une prière familiale le 29 décembre. Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pieuse pour lui. Sathoud Victor-Justin que ton âme repose en paix dans le royaume éternel.



10 janvier 2012 - 10 janvier 2016 Voici 1460 jours que l'implacable destin avait brutalement arraché Madame Ongoka née Ahouet Martine (Agent BCI) à l'affection de ses frères et sœurs, de ses enfants, de ses petits fils, de ses parents, amis et connaissances.

Et la marche irréversible du temps n'a pu effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être aussi cher.

A l'occasion de ce triste anniversaire, les familles Ahouet et Ongoka demandent à tous ceux qui connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle. « Que le Seigneur, toujours dans sa miséricorde accorde la paix et le repos éternel »



NÉCROLOGIE

Les familles Mandoumou, N'dembi, Dinghat, Bibaloud, Koumbhat et frères ont la profonde douleur de vous annoncer le



décès de leur fille, nièce, petite fille, Mlle Eléonore Mandoumou-Mangondo, en date du 21/12/2015, à l'hôpital René Huguenin à Saint Cloud (92), France.

Le départ de la dépouille mortelle pour Pointe-Noire, au Congo, est prévu pour le 06/01/2016.

Le programme des obsèques sera communiqué sur place.

Dieu a donné !

Dieu a repris !

Que son âme repose en paix.

Daniel Milandou « Le Bon », Ignace Sangui Mazikou, Mme Banzouzi née Ngiamboudi Denise, Suzanne Bantimba, les enfants Loukombo et toute la famille Kinsoudi kiaku Mpounga ont la profonde douleur d'annoncer aux amis, connaissances et tous les ressortissants du village Lemba manianga, du décès de leur frère, oncle et père Fernand Loukombo « Saye », ancien financier à l'hôtel Le Méridien de Brazzaville, la Clinique Cogemo et comptable au Fond d'action mutuelle « FAM ».

Décès survenu le mercredi 30 décembre 2015 à 9h30 à Brazzaville des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire à lieu au n°46, rue, Mafouta Sébastien vers la Case De

Gaulle à Bacongo.

Programme des obsèques :

Vendredi 8 janvier :

Lieu : cimetière de Loukanga 2

09h00 : levée du corps à la morgue de Makélékélé ;

09h30 : départ pour le domicile familial ;

10h00 : recueillement ;

12h00 : absout sur place ;

13h00 : départ pour le cimetière

15h00 : retour du cimetière

16h00 : fin de la cérémonie.

La famille Kissoundi Kia Mpounga



SOLIDARITÉ

Les journalistes sportifs malades et retraités remercient le ministre des Sports

Le collectif des chevaliers du micro et de la plume (retraités et malades) a dit merci à Léon Alfred Opimbat, ministre des Sports et de l'éducation physique, pour l'aide multiforme et l'assistance qu'il ne cesse de témoigner à leur égard à l'occasion des fêtes de fin d'année. Il s'agit, entre autres, de Jean Atarabounou, Salomon Pangou, Ibahi-Bahis, André Ossoungou, Albin Lebanda et Florent Gamondzo. Dans un communiqué de presse parvenu récemment aux *Dépêches de Brazzaville*, ces journalistes sportifs lui ont souhaité une bonne et heureuse année 2016. En rappel, depuis que le ministre Opimbat a pris la tête du département des Sports, il a toujours organisé des journées de solidarité pour assister les acteurs sportifs directs et indirects, diminués par la maladie. Pas plus tard que la dernière semaine du mois de décembre, Léon Alfred Opimbat a réuni ceux-ci pour leur dire, enveloppe à l'appui, que l'Etat ne les a pas oubliés.

Rominique Nerplat Makaya

ASSOCIATION DES CHERCHEURS CONGOLAIS

Pascal Mambeka, membre fondateur, conduit à sa dernière demeure

C'est à l'âge de 59 ans que Pascal Mambeka, membre fondateur de l'association pour les sites préhistoriques et le patrimoine écologique du Congo (l'Aspec) a tiré sa révérence à Pointe-Noire, suite à une courte maladie. Il a été conduit à sa dernière demeure, le 21 décembre dernier à Brazzaville.

Dans son témoignage, Frédéric Okassa Leboa, docteur en anthropologie et préhistoire, chercheur au Muséum national d'histoire naturelle à Paris et président d'honneur de l'Aspec, a dit qu'il garde non seulement un souvenir professionnel avec l'illustre disparu, mais aussi un souvenir amical. Il a expliqué qu'en revenant au pays en juillet 1987, il avait bénéficié de l'assistance de Pascal Mambeka, qui l'avait accompagné avec d'autres collègues durant deux mois sur le terrain pour diriger une mission de recherches archéologiques dans les grottes de Kindamba. Au cours de cette mission, il a bénéficié de son expertise et de ses connaissances très étendues en botanique, géologie, hydrologie et



Pascal Mambeka

géographie.

« J'ai gardé de Pascal, le souvenir d'un ami très discret au début. Mais il était devenu très exubérant et inarrêtable par la suite dans un humour qui me ravissait particulièrement. Car il avait une exquise et subtile façon d'aborder tous les sujets, même les plus graves par le sourire et toujours avec des mots amusants :

« tout un art de la dérision. L'association s'associe à la douleur de ses frères et de ses sœurs qui est aussi celle de la famille et de tous nos amis venus assister à ses obsèques à Brazzaville. Nous nous souviendrons toujours de toi », a déclaré le docteur Frédéric Okassa Leboa.

Qui était Pascal Mambeka ?

Né le, 05 avril 1956 et décédé

le 21 décembre 2015, il était professeur certifié des lycées à partir de 1982, puis inspecteur en Sciences et vie de la terre au ministère de l'éducation nationale. Il était devenu inspecteur principal des Douanes depuis le mois d'août 2008. Ami personnel du président de l'Aspec depuis leur tendre enfance à Poto-Poto, Brazzaville, Pascal Mambeka, a été un très bon élève au lycée Chaminade de Brazzaville, et un brillant étudiant à la faculté des Sciences de Brazzaville. Après le Capes à l'école normale supérieure (ENS) en 1982, il avait été nommé professeur au lycée de Makoua, puis au lycée de la Révolution à Brazzaville et enfin à l'École militaire préparatoire des cadets de la révolution (Empcr). Membre fondateur de l'association de chercheurs du Congo depuis le 22 décembre 2007, à Brazzaville, Pascal Mambeka a laissé une veuve et quatre enfants.

Bruno Okokana

TOURNOI DE JUDO ROMY OYO

Les clubs Baobab et Kodo-Kagu-Sha raflent la quasi-totalité des médailles

Trois médailles d'or ont été remportées respectivement par ces deux clubs sur les huit mises en compétition dans différentes catégories, au cours de ce tournoi qui s'est déroulé, le 31 décembre 2015, au stade Abo sport à Ouenzé dans le cinquième arrondissement de Brazzaville.

Six clubs ont pris part à ce tournoi organisé par le conseiller municipal Romy Oyo, du cinquième arrondissement de Brazzaville, en présence d'un représentant de la ligue de Brazzaville. Il s'agit des clubs : Baobab, Bleu, Génération Kano, Jean Luc, Kodo-Kagu-Sha et 56.

À l'issue des trois phases, notamment les éliminatoires, les quarts de finale, demi-finales et les finales, dans six catégories hommes et deux catégories femmes; les athlètes, ci-après, ont remporté les médailles d'or de ce tournoi.

Catégorie de moins de 60kg, Loïck Fougou du club Kodo-Kagu-Sha a neutralisé en finale Roy Nazalakani ; Catégorie de moins de 66kg, Bob Baniakila du club Bleu a remporté le combat final face à son challenger Gloire Ayima ; Catégorie de moins de 73 kg : Dashy Koukoba du club Baobab a battu en finale Barel Mouko du club Génération Kano ; Catégorie de moins de 81 kg : Junior Itsié du club Kodo-Kagu-Sha a remporté la finale face Osselé Abel du même club ; Catégorie de moins de 90kg : Bernich Lefa du club Baobab a battu Yiga



Les médaillés du tournoi Romy Oyo

Rastaud du club 56 ; Catégorie de moins de 100 kg : Grâce Moene du club Baobab a vaincu Bonheur Yombi du club Kano.

Les deux catégories femmes ont connu les victoires de : Catégorie de moins de 48 kg : Elza Oyoma du club Kodo-Kagu-Sha sur Lune Yombi du club Jean Luc ; Catégories 70 à 84kg : Ursule Kiniabou du club Kano sur Imongui Mbouelo du club Baobab.

L'organisateur de ce tournoi, le conseiller Romy Oyo, a précisé

que ce tournoi a été organisé à la demande des judokas du cinquième arrondissement (Ouenzé), à l'instar des compétitions

de football organisées par ledit conseiller qui sont à leur deuxième édition. Romy Oyo a félicité également les athlètes pour la bonne tenue de ce tournoi, quand on sait que le plus souvent les compétitions de judo sont émaillées des contestations entraînant quelque fois de l'agitation.

« Les combats se sont bien déroulés. Je félicite tous les Judokas pour leur bonne tenue. Je ne vais pas m'arrêter là, je continuerai à apporter un petit plus autant que possible

dans mon arrondissement et surtout pour la jeunesse qui est la force montante de toute société. Courant ce mois de janvier, je vais dresser le bilan de toutes les actions que nous avons menées en 2015 devant les chefs des 10 quartiers du cinquième arrondissement Ouenzé », a déclaré Romy Oyo.

Fougou Loïck du club Kodo-Kagu-Sha, champion de la catégorie des moins de 60 kg, a apprécié l'initiative du conseiller municipal de Ouenzé. « C'est une bonne initiative de soutenir les judokas en général et ceux de Ouenzé en particulier pour que le sport puisse aller de l'avant. Nous n'avons pas beaucoup de compétitions, voilà pourquoi j'en profite de ce micro pour lancer un appel à notre fédération pour qu'elle organise assez de compétitions afin de nous rendre plus performants. Sinon comment pourrions-nous faire pour remporter des médailles lorsque nous irons en compétition dans d'autres pays ? Le seul miracle c'est la compétition perpétuelle. »

Bruno Okokana



le conseiller Romy Oyo posant avec les médaillés

DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

Une coalition pour la cour africaine opérationnelle en RDC

L'ingénieuse initiative a été prise par les délégués de la RDC présents dans la capitale tchadienne, en marge des travaux du séminaire de sensibilisation sur la cour africaine.

La société civile de la RDC vient de mettre en place un regroupement dénommé Coalition de la République démocratique du Congo pour la cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CARDC). L'initiative a été prise aux termes des assises du séminaire de sensibilisation sur la cour africaine ouvertes dernièrement à Ndjamen, en République du Tchad, où une délégation de la RDC avait pris une part active.

Le principal objectif poursuivi, apprend-on, est double. Il s'agit de pousser le gouvernement de la RDC à faire une déclaration officielle sur sa reconnaissance de la compétence de la cour sur son territoire et de déposer ses instruments de ratification auprès cette cour.

À l'instar de la coalition, la Cour pénale internationale (CPI) en RDC, la CARDC est considérée, aux yeux de ses animateurs, comme une structure de concertation et de définition des stratégies aux fins de créer une synergie d'actions en faveur de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples sur le territoire congolais.

Concrètement, la mission que s'est assignée cette coalition est de mener un plaidoyer auprès des autorités et institutions nationales pour le dépôt, auprès de ladite cour, d'une déclaration gouvernementale de la reconnaissance de la compétence de la cour et du dépôt des instruments de ratification ; mobiliser les ressources diverses aux fins d'appuyer les ONG et autres acteurs de la société civile dans des actions de lobbying et plaidoyer en faveur de la cour africaine sur le territoire de la RDC; faciliter les échanges d'informations et renforcer la solidarité entre les membres de

la coalition de la RDC et la cour africaine.

Prompte adhésion d'ONG locales

Depuis l'annonce de la création de la coalition, quelques organisations de la RDC ont déjà fait leur entrée, essentiellement celles en lien avec les médias et la justice et le droit. Il s'agit notamment du Collectif des journalistes congolais contre la peine de mort, le Réseau de journalistes pour la justice transitionnelle, Médias contre le tabac.

Il est noté que cette coalition évolue sous l'égide de l'organisation « Journalistes pour la promotion et la défense des droits de l'homme », l'une des principales organisations congolaises d'appui aux institutions internationales de justice à travers les médias. « D'autres organisations ont promis d'adhérer compte tenu de l'importance d'une telle institution supranationale qui, de mémoire d'Africains, vient dissuader les États du continent à commettre

des violations des droits de l'homme sur leurs citoyens », a souligné l'un des animateurs de cette plate-forme qui avait donné un exposé, à l'occasion du séminaire de Ndjamen, sur les stratégies de communication nécessaires pour élargir le nombre d'États membres de la cour africaine en se fondant sur sa propre expérience en tant qu'ancien professionnel à la CPI et fort de ses rapports avec les institutions judiciaires internationales, Désiré-Israël Kazadi. Lors de ces travaux, en effet, ce séminariste avait démontré que les faiblesses des stratégies de communication de la cour africaine ne pouvaient bien être résorbées que si les outils de communication classiques avaient été sollicités en plus des actions de lobbying et de plaidoyer auprès des décideurs. Et à celui qui est, jusque-là, Porte-parole de la toute puissante Coalition nationale pour la CPI d'ajouter : « Si la RDC s'est montrée bonne élève au-

près de la CPI en ratifiant son fondement juridique pour porter le nombre de ratifications à 60, nécessaires pour l'entrée en vigueur de la cour, ce n'est malheureusement pas le cas pour la cour africaine, une juridiction interne au continent et qui a besoin d'une cinquantaine d'États du continent pour réussir le maximum de son efficacité et élargir ses compétences sur un large pan du continent ».

Le nom de Désiré-Israël Kazadi, note-t-on, est de plus en plus cité à Arusha, en Tanzanie, siège de l'institution judiciaire, comme la personne ressource à même d'assurer la visibilité d'une jeune cour à la quête de ses lettres de noblesse. Le dévolu serait jeté sur lui au regard de sa prestation fort saluée à ces dernières assises de Ndjamen mais aussi de son expérience sur des complexes questions de justice et de droit.

Lucien Dianzenza

ENJEUX DE L'HEURE

Le « Front des démocrates » déterminé à défendre le régime constitutionnel

La nouvelle plate-forme plaide pour la cohésion des forces de l'opposition dans la perspective de la prochaine présidentielle prévue pour cette année.

La journée du 4 janvier marquant le 57e anniversaire des martyrs de l'indépendance a revêtu un caractère particulier au sein de l'opposition congolaise qui vient de s'enrichir d'un nouveau regroupement politique, en l'occurrence le « Front des démocrates ». Cette nouvelle plate-forme a été lancée officiellement au Centre inter-diocésain, dans la commune de la Gombe, en présence de plusieurs personnalités politiques de l'opposition. Coordonnateur et porte-parole de la nouvelle structure, Jean Lucien Bussa, leader de la Convention des démocrates républicains (CDR), a, dans son mot de circonstance, indiqué que le « Front des démocrates » entend développer « des synergies avec toutes les forces qui exigent le recours systématique à la Constitution pour puiser les réponses institutionnelles aux problèmes que soulève la régularité d'un processus électoral crédible ».

Sept partis politiques (CDER, PUNA, MDCO, CRP, ASOD, FND et CAD) constituent l'ossature de cette plate-forme à côté de diverses personnalités politiques de l'opposition parmi lesquelles Albert Moleka, ancien directeur de cabinet honoraire du président de l'UDPS, Étienne Tshisekedi. On retrouve parmi les membres de ce regroupement politique quelques personnalités appartenant aussi bien au « Front citoyen 2016 » qu'à la Dynamique de l'opposition. Il n'y a pas incompatibilité d'adhérer à toutes ces plates-formes politiques qui, en somme, poursuivent presque les mêmes objectifs, entend-on dire. Et d'ailleurs, Jean Lucien Bussa est allé dans un long plaidoyer en faveur du rassemblement des forces au sein de l'opposition afin de défendre le régime constitutionnel et garantir l'alternance politique inéluctable en novembre 2016. Les forces de l'op-



Jean Lucien Bussa

position, a-t-il soutenu, sont astreintes à faire bloc dans la perspective de la prochaine présidentielle prévue pour cette année. Partant du principe de regroupement des forces de l'opposition, il est d'avis que cela permettra d'améliorer le choix des candidats et de pouvoir faciliter la sélection dans la perspective d'une candidature unique de l'opposition à la présidentielle de 2016.

Pour en revenir au « Front des démocrates » créé à la suite de la Dynamique de l'opposition et du G7, il poursuit, entre autres objectifs, de défendre le régime démocratique en RDC face aux menaces qui pèsent sur le régime constitutionnel. Il milite également pour la mise en commun des forces en vue des élections prochaines et pour un rassemblement de l'ensemble de l'opposition politique et des forces vives de la nation pro-alternance politique autour des valeurs partagées.

Alain Diasso

FMI

Les tensions politiques pèseront sur l'économie de la région en 2016

En dépit d'une fin d'année plutôt prometteuse au regard des réformes importantes du système monétaire international, les pays émergents et en développement devront faire face à une amplification des difficultés économiques provoquées par des tensions politiques et géopolitiques.

Comme l'a rappelé le conseiller économique et directeur des études du Fonds monétaire international (FMI), Maury Obstfeld, l'activité économique des pays émergents et en développement a déjà connu un ralentissement en 2015. En effet, hormis les économies américaines et européennes qui ont pu raffermir leurs économies respectives, la tendance au ralentissement a été enregistrée notamment dans les économies émergentes et en développement, à l'exception de quelques puissances montantes dont l'Inde. « En 2015, certains pays ont vu leur situation se raffermir, tandis que d'autres – notamment les pays émergents et en développement – ont subi la pression de la dégringolade des cours des matières premières et du durcissement des conditions de financement », a indiqué le directeur des études du FMI. En 2016, le FMI va continuer à garder un œil sur la Chine. Ces dernières années, l'Empire du milieu, qui a délaissé le modèle économique basé sur l'investissement et l'industrie manufacturière au profit de la consommation et des services, a connu un ralentissement de son économie. « Les retombées internationales du ralentissement de la croissance chinoise – réduction de ses importations et baisse de la demande de matières premières – ont été bien plus lourdes que nous ne le

pensons ». Dès lors, le FMI s'inquiète des graves obstacles à la restructuration. « Une croissance inférieure aux objectifs des autorités chinoises pourrait à nouveau inquiéter les marchés financiers mondiaux ».

Mais 2016 est une année hautement politique pour beaucoup de pays de la région Afrique. « Dans certains pays, des tensions politiques ou géopolitiques se superposent à ces tendances très générales et amplifient de ce fait les difficultés économiques. L'évolution de ces tensions en 2016 déterminera pour une large part les résultats macroéconomiques au plan régional et mondial ». D'où l'espoir porté sur les réformes en cours. Néanmoins, la nouvelle année annonce plein de défis pour les pays émergents, en dépit de la baisse des entrées de capitaux, de la ponction d'une partie des réserves internationales, des écarts de taux souverains, de l'affaiblissement des monnaies et du ralentissement de la croissance. « La chute continue des cours des matières premières, notamment énergétiques, ne viendra qu'aggraver les problèmes des pays exportateurs ».

Pour le FMI, il faut réaliser plus d'études sur les pays émergents et en développement. En effet, il est révolu le temps où l'on voyait les pays avancés comme le nombre de l'économie mondiale. Entre 2010 et 2015, les pays émergents et en développement ont représenté 56% à 79% du PIB mondial, contre 36% en 1980. Quant aux champs des études futures, ils tourneront autour de la problématique classique de la balance des paiements, des politiques de croissance potentielle et des réformes structurelles, l'évolution des inégalités ainsi que l'intégration du secteur financier.

Laurent Essolomwa

MESSAGE DE VŒUX 2016

Franck Diongo appelle à lutter pour la survie de la République

Pour le député national et président du Mouvement lumumbiste progressiste (MLP) et du Front anti-dialogue (FAD), le combat des vrais patriotes pour l'année qui commence sera d'exiger le respect de la Constitution.

Dans son message à la nation, à l'occasion de la nouvelle année, le député de l'opposition Franck Diongo a distribué les cartes à tout le monde, dirigeants et peuple congolais, en mettant chacun devant ses responsabilités et en l'appelant à les assumer. Pour le président du MLP et du FAD, l'engagement de tous les démocrates, les vrais démocrates de la RDC, doit être de « sauver la nation de cette espèce de saut périlleux en arrière » que propose le pouvoir en place.

Franck Diongo a exclusivement dit attendre du chef de l'État, l'organisation des élections, surtout présidentielle, dans les délais. « Refuser ou se dire incapable d'organiser cette élection dans les délais traduirait un échec lamentable du pouvoir en place. Il devrait alors tirer toutes les conséquences qui s'imposent en pareille circonstance face au peuple souverain qui lui a confié

un mandat limité dans le temps », a noté le député.

Sans mettre les gants, le député et président du MLP et du FAD a appelé le président de la République, Joseph Kabila, de sortir de son mutisme, « en se prononçant clairement sur son avenir politique ». Franck Diongo, qui a exhorté le chef de l'État au respect de la Constitution, l'a également encouragé, de manière tranchante, à renoncer définitivement à l'idée de briguer un nouveau mandat présidentiel. Pour Franck Diongo, en effet, le respect de limitation des mandats présidentiels serait une autre exigence tout aussi constitutionnelle. « Ces exigences sont d'autant plus légitimes et claires que la crise politique artificiellement suscitée par le pouvoir actuel ne peut se justifier que par des sombres desseins dont la finalité serait bien étrangère à la vraie cause nationale », a fait observer le député.

Empêcher la prise en otage du peuple

Dans ce message, qui a l'air de la conscientisation des dirigeants et du peuple tout entier pour l'instauration d'une vraie démocratie dans le pays, Franck Diongo appelle le peuple, tous comme un



Le député Franck Diongo / Photo Adiac

seul homme, à se lever en vue d'empêcher que pour leur appétit du pouvoir à tout prix, « une poignée de Congolais prenne en otage la majorité du peuple déjà accablé par les affres de la pauvreté, du chômage et de l'insécurité que du reste le pouvoir en place n'a pas su efficacement combattre malgré de longues années passées aux commandes de l'État ».

La clé de l'apaisement

L'opposant Franck Diongo persiste à penser, citant les exemples de certains présidents africains qui ont agi dans ce sens, que le

président de la République détient la clé de l'apaisement, pour ne pas dire de la paix. Dans cette optique, le député a relevé avoir conseillé, à maintes reprises, au chef de l'État, d'adresser un message d'apaisement à la population, en indiquant s'il va respecter la Constitution en ce qui concerne la limitation des mandats présidentiels, afin de calmer les esprits. À

la place, a-t-il déploré, ce sont les attaques dirigées contre l'opposition. Alors qu'au même moment, les caciques de la majorité ne tarissent pas d'initiatives ou de déclarations pour modifier ou changer la Constitution. À cela s'ajoute malheureusement le blocage délibéré et voulu du processus électoral. « Il est clair que le pouvoir en place veut que l'actuel chef de l'État reste au pouvoir malgré l'interdiction que la Constitution lui a faite. Notre position est que la force doit rester à la loi, en l'occurrence ici la Constitution de la République, autant

que nous combattons par tous les moyens républicains la loi de la force. Notre combat n'est donc pas mené contre ou pour un homme. Nous nous battons depuis des années, et davantage aujourd'hui, pour honorer le sacrifice des Pères fondateurs du Congo », a-t-il soutenu.

Pour Franck Diongo, cette République défendue par tous est le meilleur garde-fou à l'expression de tous les excès qu'ils soient culturels, éthiques, politiques, affairistes ou religieux. Elle est le consensus, a noté le député, consacré dans la Constitution adoptée par le peuple souverain à l'issue du référendum constitutionnel de 2006. « Remettre en cause ce consensus aujourd'hui pour des raisons d'intérêts personnels, c'est chercher à ramener le pays aux années sombres de son histoire récente. En effet, changer notre Constitution dans les circonstances actuelles, revient ni plus ni moins à déchirer l'accord global et inclusif de décembre 2002 signé par les délégués de la classe politique, de la société civile et des forces vives de la nation réunis en dialogue intercongolais... », a insisté Franck Diongo.

Lucien Dianzenza

JUSTICE

Libération conditionnelle programmée de plus de 1200 prisonniers

La mesure ne pourrait s'appliquer qu'aux prisonniers ayant purgé le quart de leur peine dont le comportement en prison aura été exemplaire.



Des prisonniers attendant leur libération / photo John Bompengo

Des signes d'apaisement social ne cessent de se multiplier à l'entame de la nouvelle année. Après la remise totale de peine accordée le 31 décembre 2015 par le chef de l'État aux condamnés de Bundu-Dia-Kongo et autres étrangers « âgés de 70 ans et plus », c'est au tour du ministre de la Justice de monter au créneau. Depuis Kindu, la capitale provinciale du Maniema, Alexis Thambwe Mwamba a annoncé le 4 janvier que plusieurs prisonniers étaient en passe de bénéficier d'une libération conditionnelle. « J'ai considéré que pour désengorger les prisons, on allait accorder la liberté conditionnelle à tous ceux qui n'étaient pas en prison pour des crimes graves », a-t-il indiqué. Le ministre a, dans la foulée, déclaré être en possession d'une liste de plus de 1200 personnes éligibles à cette mesure exceptionnelle. Toutefois, il a nuancé en disant que les seuls bénéficiaires seront ceux qui auront purgé le quart de leur

peine dont le comportement en prison aura été exemplaire. « Ceux qui sont en libération conditionnelle, ils sont libérés par le ministre. Mais, s'ils commettent à nouveau des bêtises, on les remet en prison », a-t-il averti. Cette décision est le fait du seul ministre de la Justice et n'est pas à confondre avec la mesure de grâce présidentielle dont viennent tout récemment de bénéficier plusieurs prisonniers. C'est ainsi que pour ne pas créer des confusions sur les listes, Alexis Thambwe Mwamba a instruit ses services à les nettoyer de fond en comble pour « qu'on ne retrouve pas dans les libérations conditionnelles, des gens qui sont déjà graciés ». C'est au cours de ce mois de janvier 2016 que cette opération de libération conditionnelle des prisonniers répondant au critérium pourrait se concrétiser, à en croire le ministre de la justice.

Alain Diasso

SANTÉ

Appel à la mobilisation des ressources financières pour lutter contre le sida

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme demande aux gouvernements, au secteur privé et aux autres organisations un montant global de 13 milliards de dollars pour la période 2017-2019, afin de sauver des millions de vies et éviter des centaines de millions de nouvelles infections à VIH, à la tuberculose (TB) et au paludisme.

Dans un communiqué rendu public, l'Onusida soutient fermement cet appel du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme dans le cadre de son prochain cycle de financement. Ces ressources soutiendront les efforts que les pays déploient afin d'atteindre les objectifs de la Phase Accélérer la riposte au sida pour mettre un terme à l'épidémie de sida d'ici à 2030 dans le cadre des objectifs de développement durable.

La mobilisation de ces ressources supplémentaires, comme l'a fait savoir le directeur exécutif de l'Onusida, permettra de mettre à ces épidémies qui minent l'humanité. « Nous devons investir des ressources supplémentaires aujourd'hui pour mettre un terme à ces épidémies, sans quoi ce trio infernal coûtera des millions de vies supplémentaires et nous coûtera plus cher à long terme ». Pour soutenir la lutte contre le sida dans le monde, l'Onusida qui travaille en partenariat avec les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les personnes affectées par les maladies mobilise et investit actuellement près de quatre milliards de dollars américains chaque année dans l'objectif

de soutenir les programmes gérés localement dans plus de cent pays.

En sus de cela, cette agence spécialisée de l'ONU apporte son soutien aux pays et, cela, à tous les stades du cycle de subvention du Fonds mondial en commençant par la collecte et l'analyse des données épidémiologiques et des informations stratégiques à l'élaboration de solides dossiers d'investissement dans la lutte contre le VIH en passant par les plans de financement stratégiques nationaux et les demandes de financement en vue de garantir les négociations et la signature, la mise en œuvre du programme, le suivi et l'évaluation. Selon l'Onusida, quoique des progrès aient été réalisés dans la riposte aux épidémies, le double impact du VIH et de la tuberculose continue à exercer un effet dévastateur sur des millions de personnes et leurs familles. Sur un million et demi de personnes décédées des suites de la tuberculose en 2014, quatre cent mille étaient séropositives. Les maladies liées au sida ont coûté la vie à un million deux cent mille personnes en 2014, dont quatre cent mille décès liés à la tuberculose parmi les personnes séropositives.

Le paludisme provoque des centaines de milliers de décès chaque année, principalement parmi les jeunes enfants. Mettre un terme à l'épidémie de sida d'ici à 2030 est un investissement judicieux. Il évitera vingt et un millions de décès liés au sida et vingt-huit millions de nouvelles infections par le VIH, dont plus de cinq millions de nouvelles infections à VIH chez les enfants.

Aline Nzuzi

DISPARITION

Euloge Patrick repose désormais en paix au cimetière de Vindoulou

Décédé le 19 décembre dernier à Casablanca au Maroc, Euloge Patrick Mvoumbi Mouloumbou, alias Kimana Mpaka, a été inhumé le 28 décembre 2015 au cimetière municipal de Vindoulou en présence des parents, amis et proches éplorés.

C'est au Mess mixte de garnison qu'a eu lieu la cérémonie officielle d'adieu à Euloge Patrick, journaliste, chroniqueur culturel et ancien manager général de Media concept radio télévision (MCR-TV). Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), François Ndouna, directeur général du Groupe François-Ndouna, le général de brigade Jean Ollesongo Odaye, commandant de la zone de défense militaire n°2, Martial de Paul Ikounga, ancien ministre, Rémy Ayayos Ikounga, sans oublier les musiciens Papy Bastin, Roga-Roga, Achille Mouebo étaient présents à cette cérémonie.

À jamais, les téléspectateurs ponténégrins resteront orphelins du créateur des néologismes : «*Tu me toques, je te toque, 10 millions c'est quoi, c'est la galère, velo me diata camion, muntu me diata train, train me patakana, dibaba me zonza mamééé...*»

Qui était Euloge Patrick Mvoumbi ?

Né le 19 janvier 1966 à Kimbangu, dans le département du Niari, Euloge Patrick Mvoumbi a fait ses études primaires à Kimbangu avant de les poursuivre à



La dépouille mortelle d'Euloge Patrick crédit photo «Adiac»

Dolisie, à l'école Solidarité, sise au quartier Gaïa, dans le deuxième arrondissement.

À l'obtention du cépé-concours, Euloge Patrick va poursuivre ses études au CEG de la Fraternité à Brazzaville où il en sortira avec un brevet d'étude du premier cycle. Il fréquente le lycée technique agricole Amical-Cabral et décroche brillamment le baccalauréat série R 5.

Diplôme en mains, il va pour-

suivre ses études supérieures à Dakar au Sénégal et va décrocher le diplôme d'ingénieur agronome. Revenu au pays, il met en exergue ses qualités de marketeur, d'agent technico-commercial, de chroniqueur culturel en collaborant avec plusieurs structures de la place. C'est le cas de TPT (Télévision pour tous) où Euloge Patrick va produire pendant près de dix ans l'émission culturelle de promotion de la musique congo-

laise intitulée 3/4 de vérités. Une émission culte en musique qui va étendre sa popularité dans toute la ville océane et même au-delà. Euloge Patrick a également travaillé au service marketing de la société de téléphonie mobile Cotel Congo, aujourd'hui Airtel mais aussi à la société de téléphonie mobile Azur-Congo comme agent marketeur. En août 2010, il intègre la société Shibac du groupe François Ndouna. Ses qualités de

commercial et de communicateur vont lui permettre d'être nommé responsable culturel de l'hôtel Le Ruisseau chargé de la gestion du night club Explosion. En 2013, quand est créé MCRTV, une entreprise d'audio-visuelle au sein du groupe François-Ndouna, Euloge Patrick Mvoumbi Mouloumbou est nommé manager général. Célibataire, il laisse un enfant. Adieu Euloge. Que la terre te soit légère.

Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



EDUCATION

L'école primaire de Mfilou est dans un état de délabrement

Couverte à moitié par une toiture incomplète et construite en planches locales, cette école comprend trois salles de classe au lieu de six d'un cycle primaire normal. Elle est située au village Mfilou, aux abords du fleuve Bas-Kouilou, dans la sous-préfecture de Kakamoeka dans le département du Kouilou.



école primaire de Mfilou

Ladite école ne présente pas l'image d'un cadre idéal d'apprentissage pour les écoliers et le personnel qui y évoluent. En effet, interrogé ainsi sur l'état de délabrement avancé de cette structure, Yves Makouanga, un habitant de Mfilou a expliqué qu'il y a à peine deux enseignants chargés de dispenser des cours dans toutes les salles de cette école comptent chacune plus d'une trentaine d'élèves. « En plus de son état critique, et du manque du personnel enseignant, l'école primaire de Mfilou n'est pas équipée en tables bancs, on note aussi l'absence de bâtiments administratifs, des latrines et autres », a-t-il indiqué. L'école primaire de Mfilou existe il y a déjà plusieurs années. Ainsi, à l'époque actuelle de la modernisation des infrastructures publiques et de la mondialisation dans les divers domaines envisagés par le Congo, celle-ci ne devrait pas normalement souffrir de tous ces maux dont elle est victime aujourd'hui, en dépit de son enclavement. Cette situation devrait donc interpellier la conscience des autorités publiques départementales en charge des questions éducatives.

Séverin Ibara

Yanga célèbre la fête de fin d'année avec son député

Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, député titulaire dans la 2e circonscription de Mvouti a passé les fêtes de fin d'année au village Yanga, dans le district de Mvouti, département du Kouilou.



Le ministre Coussoud-Mavoungou remettant un kit scolaire au village Yanga / crédit photo «Adiac»

Situé à une soixantaine de kilomètres de Pointe-Noire, le village Yanga dans le district de Mvouti a accueilli Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, le député titulaire de la circonscription qui, chaque année de manière rotative choisit un village de sa circonscription pour passer les fêtes de Nouvel An.

Après la rencontre citoyenne avec les populations locales, tous (ministre et populations) ont suivi le message de fin d'année du chef de l'Etat grâce à l'écran géant disposé pour la circonstance.

Puis tard dans la nuit, la fête a commencé avec des mets et des boissons servis à toute la population en liesse célébrant l'entrée dans la nouvelle année.

Le 1er janvier 2016, l'élu de Mvouti a fait plusieurs gestes philanthropiques à l'endroit des populations de Yanga. Les jeunes maraîchers de Yanga ont reçu du matériel agricole nécessaire pour leur activité agropastorale, les personnes âgées ont bénéficié des produits alimentaires de consommation courante tandis que le comité du village a reçu une centaine de tôles qui vont servir à la réfection du toit du Centre de santé intégré endommagé. Quant aux élèves de la localité, ils ont reçu du matériel didactique nécessaire à leur instruction. Des jouets de toutes sortes (poupées, vélos, ballons, voitures, guitares, avions...) ont été également remis aux enfants de Yanga. Tous les habitants de Yanga unanimement ont salué ce geste généreux du député de Mvouti 2.

Hervé Brice Mampouya

PORTRAIT

Byfie Louband, une fierté du CCE, à Brazzaville

Byfie Bonaparte Louband Tokossala, 25 ans, est certainement un des produits du Cercle culturel pour enfants (CCE) dont cette structure culturelle juvénile peut être fière tant par sa fidélité que par sa volonté à toujours le servir avec désintéressement. Actuellement, étudiante en économie à l'université Marien-Ngouabi à Brazzaville, elle ne manque pas de venir encadrer les jeunes frères et sœurs restés au CCE quand elle est en séjour dans la ville océane.



Byfie Louband / Crédit photo Adiac

À peine âgé de 9 ans, Byfie Louband intègre le CCE en 1999, deux ans seulement après la création de cette structure d'éducation et de formation des jeunes artistes à Pointe-Noire. Elle est au CE2 mais le public fidèle du CCE, à l'époque situé à proximité du Nganda Misssafou puis dans l'enceinte dudit Nganda découvre une jeune artiste pétrie de talent et de volonté, toujours prête à galvaniser ses jeunes collègues.

Aux âmes bien nées, la valeur n'attend moins le nombre d'années, dit-on. Byfie, en dépit de son jeune âge, joue les spectacles de théâtre : « *Le procès des animaux* » en 2000, « *Elle n'est pas de nous* » en 2000, « *Tourbillon* », « *Les enfants de l'Autre bout du monde* » en 2004.

Talentueuse, elle va aussi s'exprimer avec brio à la percussion et au chant. Un bagage artistique suffisamment étoffé qui va lui permettre de participer avec ses autres collègues du CCE à la 4e édition du festival « Sukabé » au Niger en 2007.

Malgré les voyages avortés au Japon et en Allemagne avec le CCE, Byfie ne fut nullement ébranlé. Bien au contraire, son assiduité aux activités du CCE va continuer en

s'instruisant aux côtés de Joël Nkounkou, le directeur, des autres encadreurs sans oublier les volontaires qui sans cesse apportent leur savoir faire et leur expérience artistique aux enfants.

Pour Byfie, le voyage du Niger reste un des meilleurs souvenirs de sa vie d'artiste avec la visite du fleuve Niger, du musée de Niamey, du désert du Niger, etc. Son souhait est de voir le CCE persévérer dans la formation des jeunes artistes et est prête d'y apporter son concours à tout moment. Après l'obtention de sa licence en 2013, elle prépare un master 2 avec comme spécialité économie et organisation de l'entreprise. Elle est à la recherche d'un stage dans une entreprise de la place.

H.B.M.

CAN HANDBALL MESSIEURS EGYPTE 2016

Les Diables rouges peaufineront leur préparation au Maroc

Pour bien représenter le Congo à la 22ème édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de handball sénior (messieurs), prévue du 21 au 30 janvier au Caire en Egypte, les Diables rouges s'envolent le 10 janvier pour le Maroc avant de rallier l'Egypte.

Jean Jacques Bouity et Régis Matongo respectivement, entraîneur principal et adjoint, ont fait confiance à 20 joueurs qui se sont regroupés, il y a près de deux semaines à Brazzaville. Ensuite, ils s'envoleront pour le Maroc afin de peaufiner le travail qui a démarré avec un grand retard au niveau local suite au temps perdu causé du fait de la situation qui prévalait au sein de la Fédération congolaise de handball. Les entraînements accélérés se déroulent tous les jours (matin et soir), au Gymnase Nicole Oba à Talangai.

C'est à l'issue de la mise au vert au Maroc que le staff technique congolais publiera la liste définitive des 18 joueurs qui rallieront l'Egypte le 18 janvier. La sélection congolaise est composée des joueurs locaux de Brazzaville et Pointe-Noire puis ceux de la diaspora marocaine.

Au total, douze pays sont engagés à cette 22e CAN messieurs. Ces équipes sont réparties en deux groupes de six. Le Congo est logé dans le groupe B avec la Tunisie, le pays le plus titré avec 9 trophées, l'Angola, la Libye, la République Démocratique du Congo et le Kenya tandis que le groupe A est composé de l'Algérie, tenant

du titre, l'Egypte, pays hôte, le Cameroun, le Nigeria, le Gabon et le Maroc. Après 21 éditions de CAN messieurs, le trio dominant dans cette catégorie reste la Tunisie avec 9 titres, l'Algérie (6 titres) et l'Egypte, 5 titres.

Echos de préparation des pays engagés : Gabon : Après le stage bloqué au pays, du 20 décembre au 3 janvier 2016, l'équipe s'est envolée, le 4 janvier pour la Tunisie, en vue de peaufiner sa préparation. Il est prévu des matchs amicaux contre la Tunisie : l'As Hammamet et deux autres clubs de ce pays. Après ce stage, l'équipe ralliera directement le Caire avec 18 joueurs.

Maroc : La sélection marocaine, quant à elle, avait effectué un premier stage en Espagne, du 25 au 31 décembre, avec une série de trois (3) matchs amicaux. Du 07 au 18 janvier 2016, ils mettront le cap sur Tunis (Tunisie), où ils auront 5 à 6 matchs amicaux. Le 19 janvier, l'entraîneur Mohammed Berrajaa et sa troupe se rendront au Caire pour la phase finale.

L'Algérie : Avant de se rendre à la Slovénie, pour son dernier stage de préparation qui sera ponctué par quatre matchs amicaux face à des clubs de la première division slovène, la sélection algérienne, s'est regroupé du 3 au 4 janvier à Alger. Cette dernière étape de préparation est prévue du 5 au 16 janvier en Slovénie. La sélection nationale s'envolera pour le Caire, le lundi 18 janvier, à partir d'Alger, pour prendre part à la CAN, dont elle est détentrice, à ce jour, le trophée.

Charlem Léa Legnoki

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE KYOKUSHIN

Les athlètes reprennent le travail

L'heure n'est plus au repos pour les pratiquants congolais du Kyokushin d'autant plus que la saison sportive 2015-2016 vient d'être lancée.

L'année en cours, la Fédération congolaise de Kyokushin poursuivra la campagne de vulgarisation de la discipline sur toute l'étendue du territoire national notamment dans les localités où l'art martial n'est pas encore pratiqué, à en croire le premier vice-président de la structure, Jean-Marie Mouaya, qui l'a signifié à l'occasion du lancement de la saison sportive. Pointe-Noire, Brazzaville, Niari, Lékoumou sont les départements où la discipline est pratiquée, pour l'heure. La formation des cadres techniques à travers des stages nationaux et internationaux est également prévue.

Port de ceinture

L'un des points culminants de la cérémonie de lancement de la saison sportive a été le port

de ceinture noire, catégorie internationale, par deux athlètes congolais. Il s'agit des maîtres Deze Mouanga (2e dan) et Gaëtan Ekanguébé (1er dan). Les deux sont ceintures noires depuis longtemps mais non reconnues au plan international. Pour se conformer aux normes mondiales, il était question que la fédération nationale saisisse la fédération internationale qui devait évaluer leur niveau technique et physique. Ce qui fut fait.

« (...) Après la passation de ceinture noire au plan local, ce statut doit être reconnu au niveau international. C'est ce que nous venons de faire pour ces deux athlètes qui viennent de porter leurs ceintures venues du Japon après avoir brillé par le tra-



Une démonstration de kata /crédit photo Adiac

vail », a expliqué Paul Mahounga, président de la fédération congolaise de Kyokushin. Les maîtres Deze Mouanga et Gaëtan Ekanguébé ont également

reçu leurs cartes de membres par lesquelles la fédération mondiale les reconnaît en tant que maître-pratiquant de la discipline.



Paul Mahounga faisant porter la ceinture à Deze Mouanga

« (...) C'est un honneur pour moi d'être reconnu au niveau international ceinture noire 2e dan », a déclaré maître Deze Mahounga qui s'est lancé dans les arts martiaux dès l'âge de 12 ans. Après le karaté shotokan, il a versé dans le kyokushin où il a été sacré trois champions du Congo. « C'est le travail qui nous a permis d'atteindre ce niveau », à en croire son coéquipier Gaëtan Ekanguébé qui a presque le même parcours que l'autre pour avoir commencé par le karaté shotokan avant de se faire une place au kyokushin. Le premier vice-président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires, Louis Ondongo, présent à la cérémonie les a félicités en saluant l'évolution progressive de la fédération de kyokushin qui jusqu'à l'époque récente était affiliée à celle de karaté. En rappel, le kyokushin est art martial japonais dérivé du karaté. Il a été inventé par maître Masutatsu Oyama dans les années 1950. Au Congo, la discipline est pratiquée depuis 1979.

Rominique Nerplat Makaya

DIABLES ROUGES

L'entraîneur Pierre Lechantre s'ajoute sur la short list

La candidature du technicien français, bien que tardive, a retenu l'attention de la commission technique chargée d'analyser les dossiers des entraîneurs postulants.

Ils ne sont plus quatre mais plutôt cinq, les entraîneurs engagés dans la course à la succession à Claude Le Roy au poste de sélectionneur du onze national congolais. Le 24 décembre dernier, la commission chargée de choisir le nouvel entraîneur des Diables rouges a rendu publique une liste de quatre candidats : le Franco-Allemand Gernot Rohr, les Français Jacques Santini, Didier Six et l'Allemand Winfried Schäfer. Seulement, une vocation tardive s'est relevée intéressante, selon ladite commission : l'entraîneur français, Pierre Lechantre; le désormais 5ème candidat.

Par ailleurs, lors de la réunion technique du 24 décembre, le président de la Fédération congolaise de football, Jean Michel Mbono, avait indiqué que l'entraîneur des Diables rouges devrait être connu avant 2016. Jusqu'à ce jour pourtant, la commission n'a pas encore choisi le remplaçant de Claude Le Roy. Pour cause, sur les cinq candidats retenus seuls trois ont envoyé leur projet de contrat et leur présentation financière notamment le salaire et autres charges relatives à leurs fonctions. Winfried Schäfer et Jacques Santini ne l'ont pas encore fait. La commission s'est alors réunie à Brazzaville le 4 janvier et a relancé les deux entraîneurs en leur accordant une rallonge de 48 heures afin qu'ils fassent parvenir leurs dossiers.

En rappel, l'entraîneur Pierre Lechantre a servi au Cameroun, avec les Lions Indomptables, de 1999 à 2001. Une année avant la fin de son contrat, il a remporté la Coupe d'Afrique des Nations face au Nigéria. Avec le Qatar, il a été finaliste de la Coupe du Golfe. De 2004 à 2005, Pierre Lechantre était à la tête de la sélection du Mali, avant de prendre en main le Club Sportif Sfaxien (finaliste de la Coupe de la CAF 2010) en passant par le Club africain. Le technicien français a également été élu meilleur entraîneur d'Afrique entre 2000 et 2001 par la CAF. Une année plus tard, il est nommé meilleur entraîneur d'Asie. Son palmarès pas ici exhaustif. Chacun de ces entraîneurs candidats connaîtra son sort dans pas longtemps.

Rominique Nerplat Makaya

MALI

Le gouvernement proroge l'état d'urgence jusqu'au 31 mars

Décrété après l'attaque terroriste de l'hôtel Radisson Blu, le 20 novembre, l'état d'urgence a été prorogé dans le pays à la date supra indiquée suite à la décision conjointe du gouvernement et l'Assemblée nationale du Mali. Les deux institutions justifient cette prorogation du fait des « menaces graves sur la sécurité des personnes et de leurs biens » à travers tout le territoire.

Le projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence, présenté par le gouvernement en conseil des ministres extraordinaire a été approuvé à l'unanimité mardi 30 décembre par l'Assemblée nationale.

Pour l'opposition qui a également voté ce projet de loi, il

faut éviter la banalisation de la mesure en raison de la situation d'insécurité prévalant dans le pays. Elle a notamment demandé « plus de rigueur » dans son application afin d'éviter « la banalisation de la mesure ». « Si le gouvernement a pris cette mesure, avant la fin de l'état d'urgence qui est en cours, c'est pour prendre les devants et éviter toute surprise désagréable », a estimé un responsable malien ayant requis l'anonymat.

Depuis l'attaque terroriste du Radisson Blu, l'état d'urgence a été instauré à deux reprises au Mali : il avait été proclamé une première fois pour 10 jours au soir de l'attaque contre ce grand hôtel de Ba-

mako et imposé de nouveau le 22 décembre pour une nouvelle période de 10 jours.

L'attentat du Radisson Blu avait été revendiqué par le groupe Al-Mourabitoune du djihadiste algérien Mokhtar Belmokhtar, en coordination avec Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), les deux formations annonçant ensuite avoir scellé à cette occasion leur alliance. Cette même attaque a également été revendiquée par le Front de libération du Macina (FLM), formation djihadiste qui opère dans le centre du Mali, avec la collaboration d'Ansar Dine, un groupe terroriste de l'ex-chef rebelle touareg Iyad Ag Ghaly.

Nestor N'Gampoula